SYDONIAWORLD

Guide d'exploitation des fonctionnalités



Version	Date	Auteur/Origine	Validation	Description des modifications
1.0	04/04/2022	Monia GHORBAL (CNUCED) Patrick CHAUTARD (SAU)		
2.0	09/05/2022	Monia GHORBAL (CNUCED) Patrick CHAUTARD (SAU		Relecture

Table des Matières

DÉCLARATION DAU	4
TABLES DE RÉFÉRENCE	5
LES ONGLETS DE LA DÉCLARATION	7
Onglet "Conteneurs"	7
Onglet D48	9
Onglet "Document précédent"	11
la première partie : déclaration précédente (voir écran ci-dessus)	12
la deuxième partie : déclaration courante (voir écran ci-dessus)	13
Onglet "Note de val" :	13
Onglet "Docs.Scan" :	14
Onglet "Doc.joint" :	14
ACCÈS AU TARIF	16
ACCÈS AUX TITRES DE TRANSPORT	22
LES CODES CANA (Code Additionnel NAtional)	24
AFFICHAGE DU TOTAL DES EXONÉRATIONS DE LA DÉCLARATION :	25
AFFICHAGE DE LA VALEUR CAF (Coût Assurance Fret)	25
AFFICHAGE DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE	26
QUOTAS ET CONTINGENTS.	26
LA BARRE D'OUTILS LORS DE LA CRÉATION D'UNE DÉCLARATION EN DÉTAIL	27
EXEMPLES	28
Changement de nomenclature des marchandises en cours de placement sous un ré suspensif	gime 28
Suppression d'une page entière d'une déclaration stockée :	29
Suppression d'un article d'une déclaration	30
LA BARRE D'OUTILS APRÈS LIQUIDATION	32
LA BARRE D'OUTILS APRÈS PAIEMENT.	33
TABLEAU DE RECHERCHE : DÉCLARATION STOCKÉE	34
Recherche par Bureau	35
Remise à zéro (réinitialisation) des critères de filtre :	36



Recherche par Déclarant	37
Recherche par Référence Déclarant (N° répertoire)	37
Recherche par Régime Étendu	38
TABLEAU DE RECHERCHE : DÉCLARATION EN DÉTAIL	40
Recherche par Statut	41
Recherche par Bureau	44
Recherche par Date Pré-enregistrement	46
Recherche par Date de Fin Provisoire	47
Recherche par Série d'enregistrement	52
Recherche par Date d'enregistrement	55
Recherche par Série de liquidation	56
Recherche par N° d'enregistrement	57
Recherche par le nombre de contre-écriture	59
Recherche par date de liquidation	62
Recherche par RIDET du déclarant	65
Recherche par N° de référence déclarant (N° répertoire)	66
Recherche par type de déclaration	68
Recherche par Procédure générale	69
Recherche par RIDET exportateur	73
Recherche par Nom exportateur	74
Recherche par RIDET Destinataire / recherche par nom destinataire	74
Recherche par Total taxes	75
Recherche par Nat.Tra (Nature de transaction)	76
Recherche par Type de garantie	77
Recherche par Compte de garantie (COD ou entrepôt)	78
Recherches liées aux entrepôts	80
Recherches liées au Compte de paiement (Crédit d'enlèvement)	83
Recherches liées au BAE envoyé à Ci5 (BNP uniquement)	88
TABLEAU DE RECHERCHE : D48	93
Recherche par le statut du document D48	95
Recherche par Comp.Typ (type de compte de garantie)	96
Recherche par référence de compte de garantie (Comp.Gua)	99
Recherche par nombre d'extensions (Nbr Ext)	100
ÉTATS ET RAPPORTS	107
États et rapports pour la déclaration en détail	107
États et rapports pour les D48	111
MESSAGERIE	113

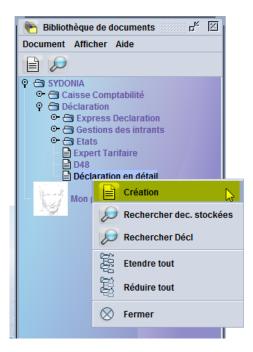


Chapitre I: DÉCLARATION DAU

• pour procéder à la création d'une déclaration en détail en utilisant l'interface SW :

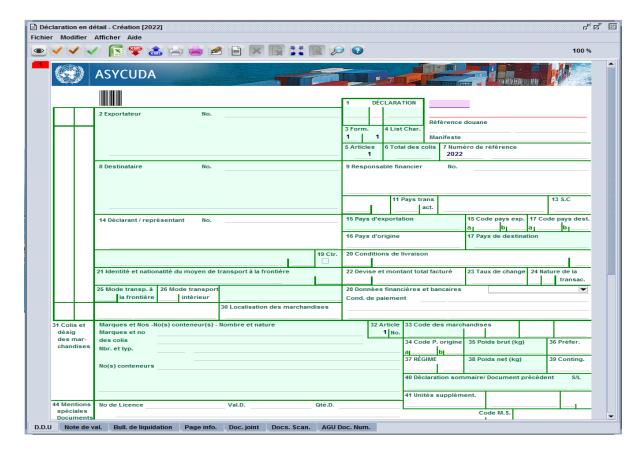


cliquer sur "création"



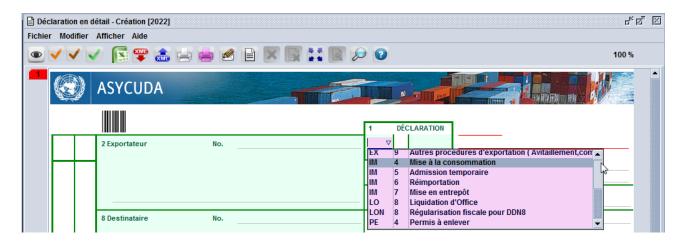


• en cliquant sur "création", le système affiche le formulaire DAU

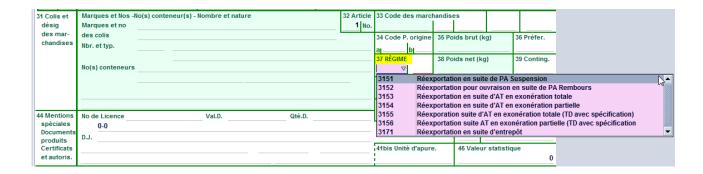


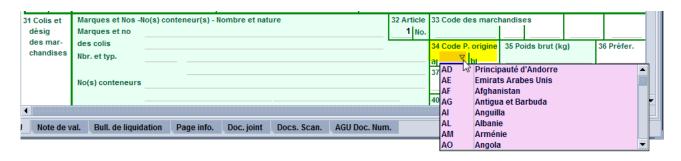
I.1. TABLES DE RÉFÉRENCE

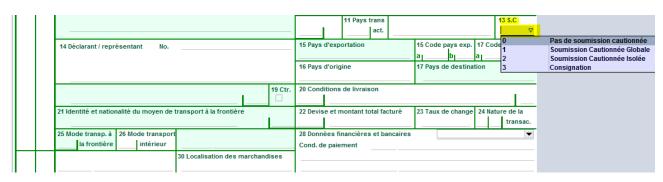
Plusieurs tables de référence ont été créées au sein de SYDONIA WORLD (SW), à partir desquelles l'opérateur procède à la sélection pour remplir les différentes cases de la déclaration tel que le type de la déclaration, le régime douanier...

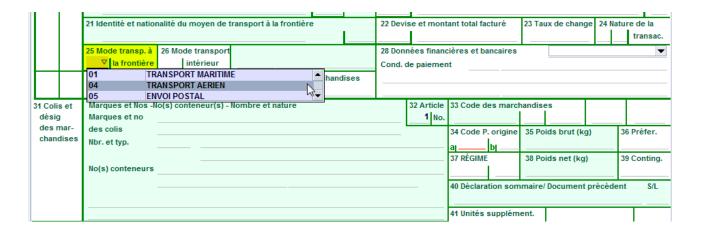








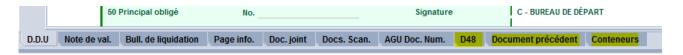






I.2. LES ONGLETS DE LA DÉCLARATION

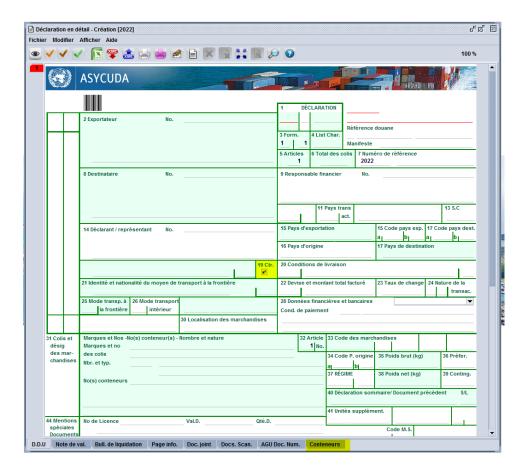
Plusieurs onglets s'affichent dans la déclaration.



Il est à noter que les trois onglets ci-dessus (D48, document précédent et conteneurs) s'affichent selon la sélection de l'opérateur sur les cases 28, 37 et 19 (voir détails ci-dessous).

I.2.1. Onglet "Conteneurs"

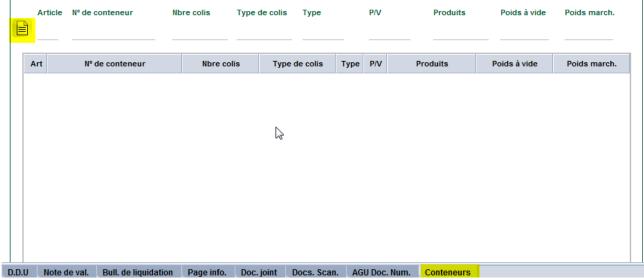
En cochant la case 19, le système affiche l'onglet "Conteneurs" s'affiche.



En cliquant sur l'onglet "Conteneurs", affichage de l'écran ci-dessous



Bureau Modèle N°. d'enregistrement Référence du déclarant N°. de liquidation Nbr. d'articles 2022 / 1 Déclarant

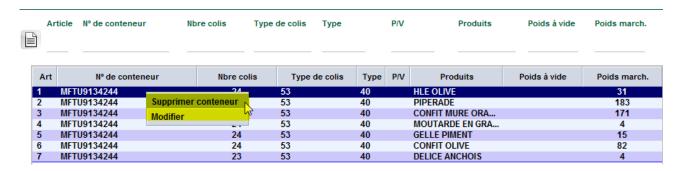


Cet écran permet à l'opérateur de saisir les conteneurs.

Après saisie de la première ligne, validation en cliquant sur l'icône jaune, pour faire apparaître l'information dans le champ inférieur.

Reproduire la même opération pour l'ajout d'autres conteneurs.

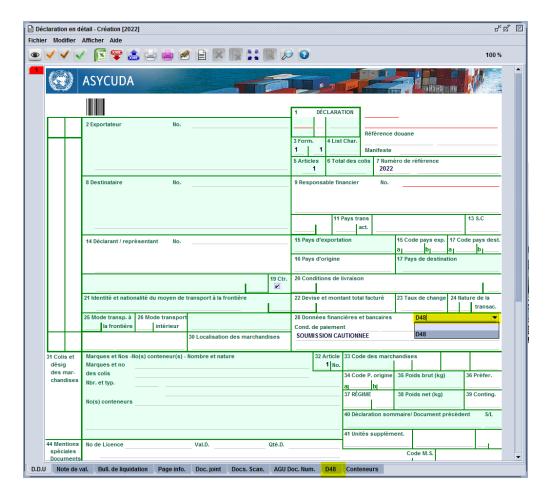
Pour la modification ou la suppression, voir l'écran ci-dessous.





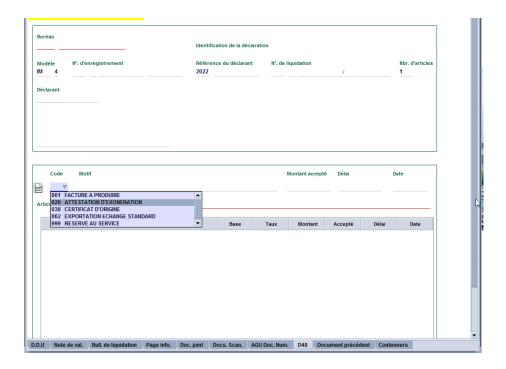
I.2.2. Onglet D48

En sélectionnant D48 dans la case 28, le système affiche automatiquement l'onglet "D48".



En cliquant sur l'onglet "D48", affichage de l'écran ci-dessous





Le bénéfice du D48 concerne la production ultérieure des documents selon le motif sélectionné.

L'opérateur doit sélectionner le motif du D48 et saisir le montant à garantir.

Pour le cas de plusieurs articles avec le même motif, l'opérateur n'est pas tenu de saisir tous les numéros des articles concernés (se référer à la fiche de procédure présente sur le site de la douane, lien ci-dessous).

https://douane.gouv.nc/sydonia-sydonia-world/formations

Le D48 est imputé soit sur le COD du déclarant ou de l'entreprise, ou une caution bancaire.

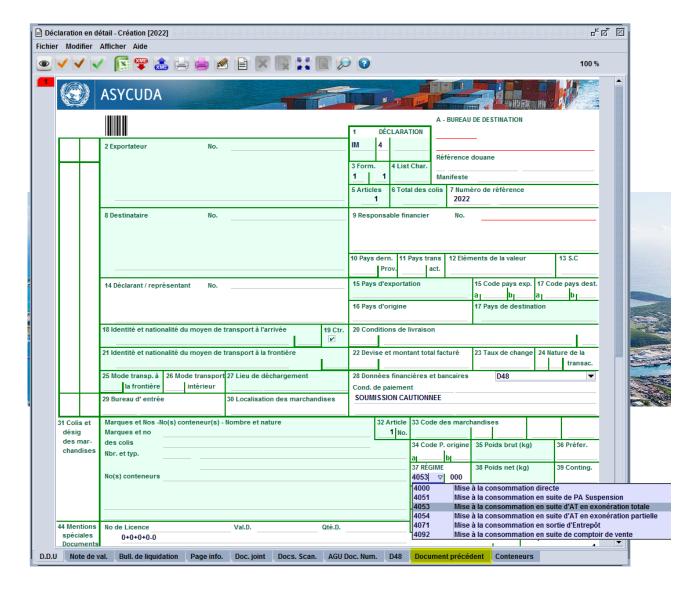
Une déclaration peut faire l'objet de plusieurs D48 : il y'a autant de D48 que de motifs.

L'apurement peut-être partiel ou total (libération d'un D48 est effectuée par le service des douanes).

La mainlevée de la caution est éditée automatiquement via SW.



I.2.3. Onglet "Document précédent"



L'onglet "Document précédent" permet l'apurement partiel ou total d'une marchandise placée sous un régime suspensif (le régime précédent).

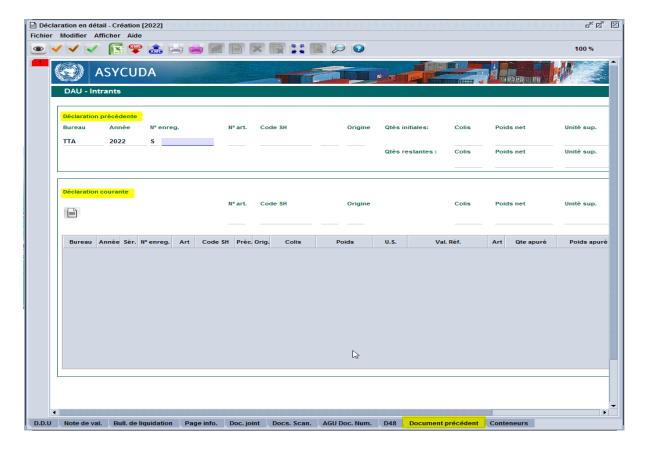
Exemple: régime douanier 3153

31	Régime précédent 53			
Régime étendu = 3153				

Cet onglet assure la gestion automatique des intrants et de la garantie.



En cliquant sur l'onglet "Document précédent", affichage de l'écran ci-dessous



I.2.3.1. <u>la première partie</u> : <u>déclaration précédente</u> (voir écran ci-dessus)

Cet écran est relatif au régime précédent, à apurer (exemple IM 53.00).

Le déclarant doit saisir la référence de la déclaration placée sous le régime suspensif ainsi que le numéro de l'article à apurer.

Dès la saisie, le système génère automatiquement les quantités initiales et les quantités restantes de ladite déclaration dans le cas où elle a déjà fait l'objet d'un apurement partiel.



I.2.3.2. <u>la deuxième partie</u>: <u>déclaration courante</u> (voir écran ci-dessus)

Cet écran est relatif au régime sollicité de la déclaration en cours (déclaration d'apurement).

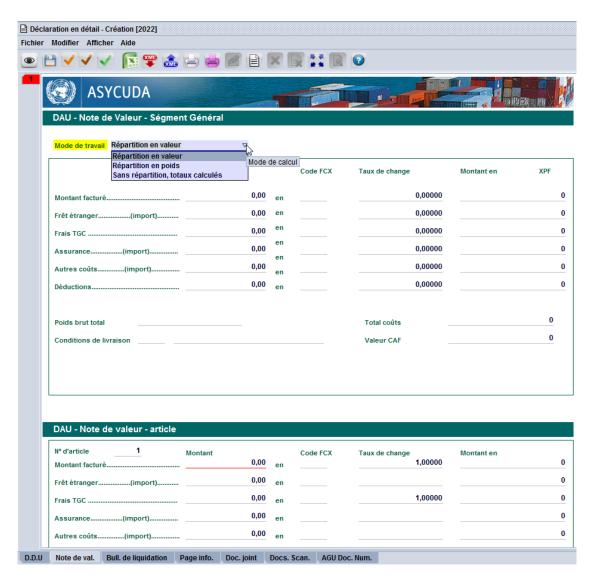
Par la suite, le déclarant doit saisir le numéro de l'article déclaré dans le DAU et le système génère automatiquement les données à partir du DAU.

Enfin, le déclarant doit cliquer sur l'icône feuille pour faire descendre la ligne dans le champ inférieur.

I.2.4. Onglet "Note de val":

Concernant l'onglet "Note de valeur." de la déclaration, le système offre la possibilité de répartir automatiquement le montant du fret total et autres coûts à l'ensemble des articles au prorata de la valeur de chaque article ou au prorata du poids de chaque article.

Et si l'opérateur ne veut pas utiliser la répartition automatique du système il doit utiliser "Sans répartition, totaux calculés" et il doit saisir les valeurs manuellement.

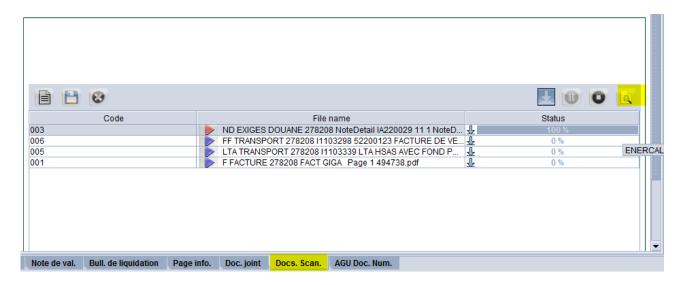




I.2.5. Onglet "Docs.Scan":

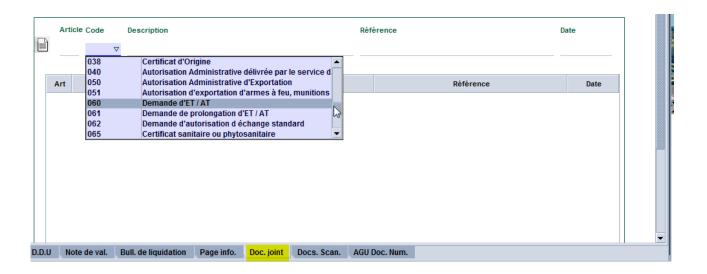
<u>Concernant le chargement des documents</u> à numériser dans cet onglet, il est rappelé qu'un tutoriel vidéo est disponible sur le site internet de la douane

Concernant l'affichage des documents numérisés, l'opérateur peut les visualiser en sélectionnant et téléchargeant le document ensuite il clique sur la loupe (voir écran ci-dessous)



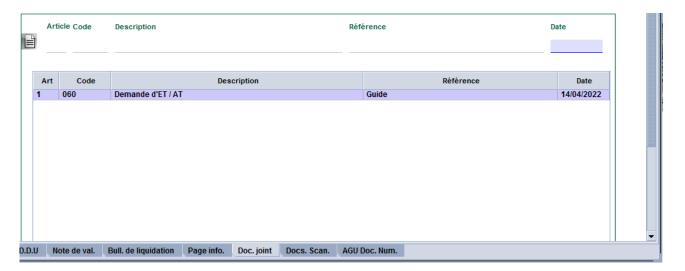
I.2.6. Onglet "Doc.joint":

Concernant l'onglet document joint, le système permet à l'opérateur de sélectionner le document à attacher dans cet onglet via une table de référence.





Le numéro de l'article doit être renseigné ainsi que la référence du document et la date (voir exemple ci-dessous)



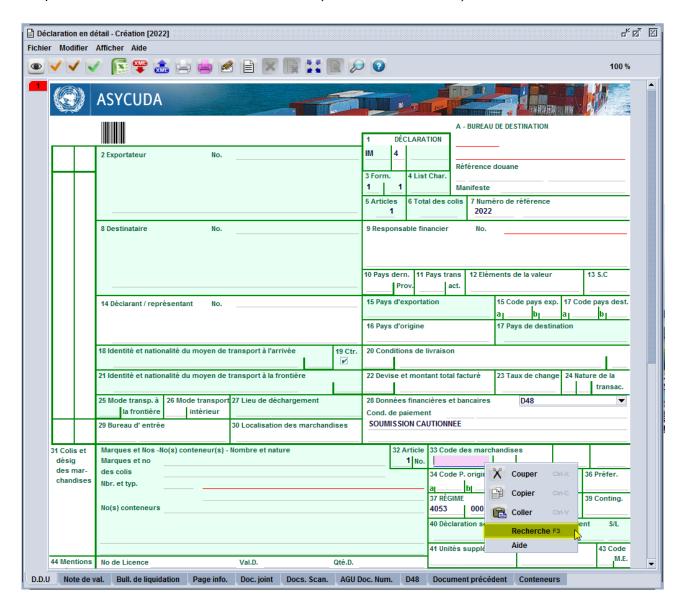
L'opérateur est tenu de saisir la liste exigée des documents joints, toutefois la non-saisie des informations ne génère pas de blocage par le système.



I.3. ACCÈS AU TARIF

Lors de la création de la déclaration, le système permet au déclarant l'accès au Tarif à partir de la case 33.

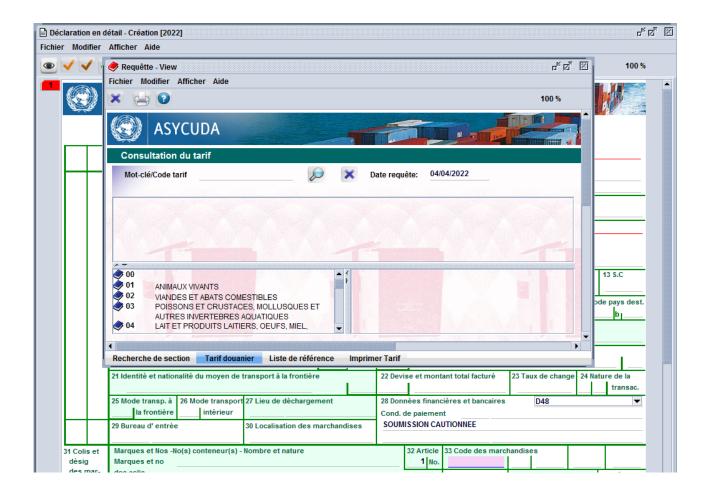
SW permet l'accès au tarif via la recherche F3 (voir écran ci-dessous)



 clic droit sur la case 33 pour faire apparaître le menu déroulant, puis cliquer sur "Recherche F3".

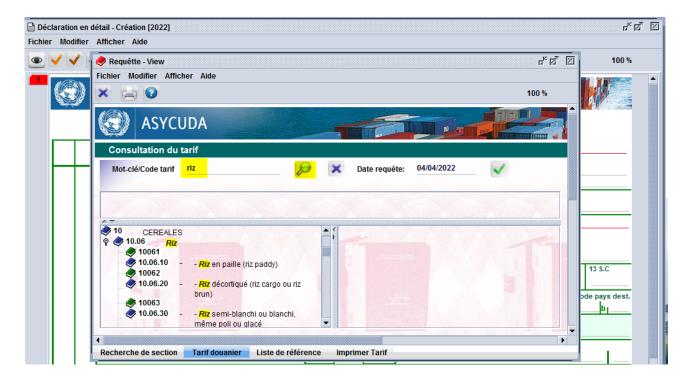


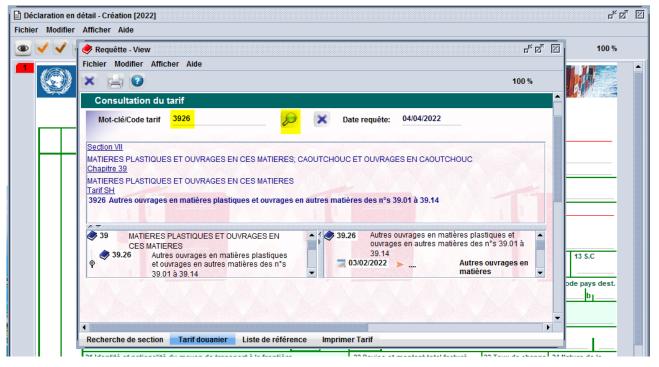
- Le Tarif s'affiche.





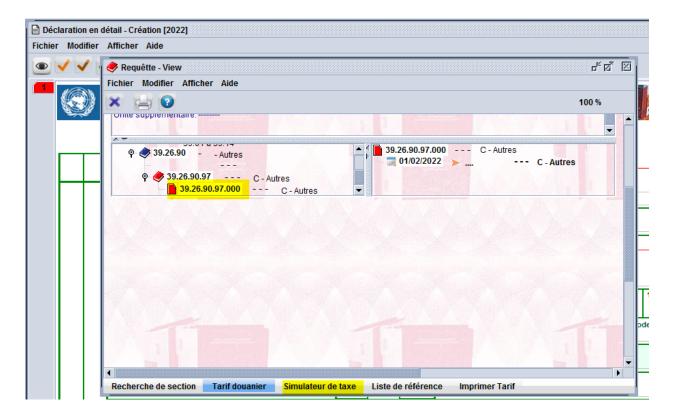
Vous pouvez saisir au choix, un mot-clé (exemple le riz) ou un chapitre, ou un SH4 ou SH6, puis cliquer sur la loupe (voir ci-dessous)





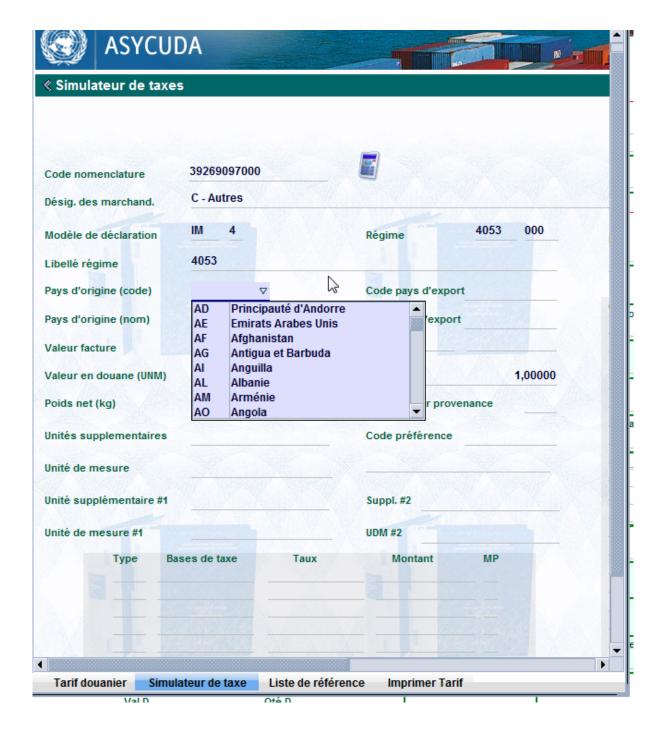


A partir du SH8, le système affiche l'onglet "simulateur de taxe" (voir écran ci-dessous)



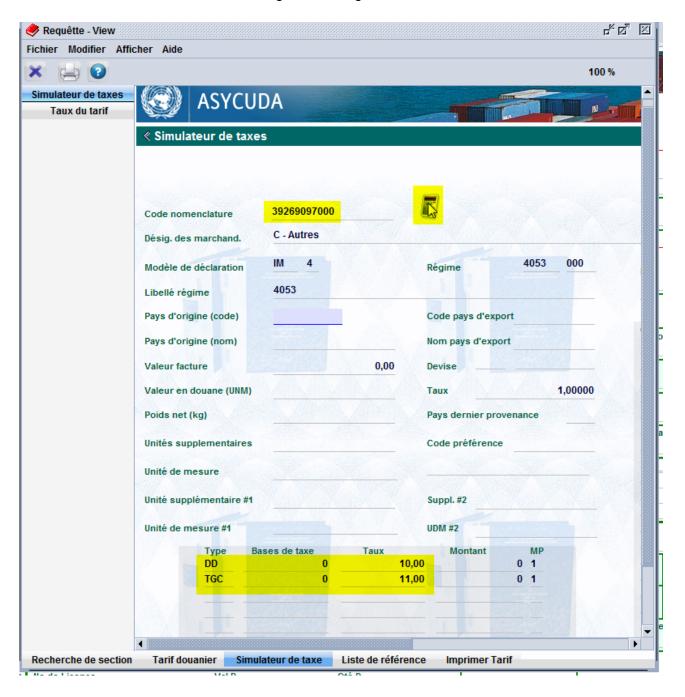
En faisant un clic droit sur le SH8, l'opérateur peut importer directement le TD dans la case 33.







- l'onglet "simulateur de taxe" permet à l'opérateur de faire des simulations de taxation d'une marchandise selon la valeur, l'origine ou le régime douanier...



En cliquant sur l'icône de la calculatrice, le système affiche les droits et taxes (codes et taux) conformément aux données sélectionnées.

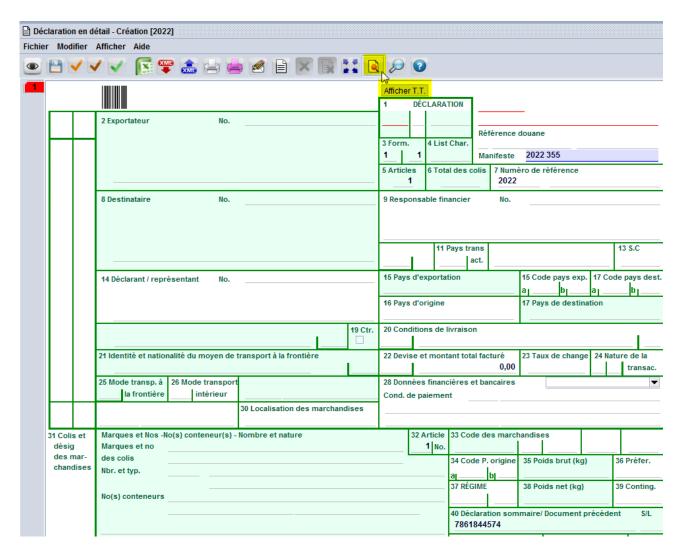


I.4. ACCÈS AUX TITRES DE TRANSPORT

Lors de la création de la déclaration, le système permet au déclarant l'accès au titre de transport à partir de la case 40.

Pour le bureau de Tontouta, où le manifeste est géré par SW, le système permet à l'opérateur d'accéder aux TTs (titres de transport), à partir de la case 40 de la déclaration :

 Une fois la référence du TT saisie dans la case 40, le déclarant peut cliquer sur l'icône "Afficher TT" qui se trouve dans la barre d'outils de la déclaration, pour vérifier les informations portées sur le TT, notamment le solde restant des colis et des poids.



Le système affiche le titre de transport.





Remarque : l'accès au TT à partir de la déclaration est possible :

- lors de la création de la déclaration
- après la liquidation de la déclaration



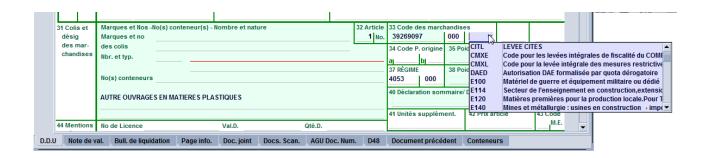
I.5. LES CODES CANA (Code Additionnel NAtional)

Les codifications spécifiques au régime national ne sont plus gérées dans la case 37b mais plutôt dans les cases 33 b, c ou d.

Actuellement, le système SW permet de cumuler pour une même déclaration plusieurs codes (maximum 3) pour un opérateur

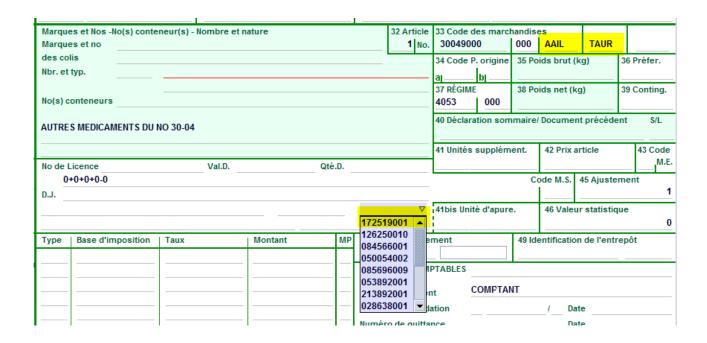
ou

cumuler plusieurs codes (maximum 3) pour le même article et pour un même bénéficiaire (voir ci-dessous)



Une déclaration peut avoir plusieurs articles avec plusieurs bénéficiaires et leurs propres codes CANA

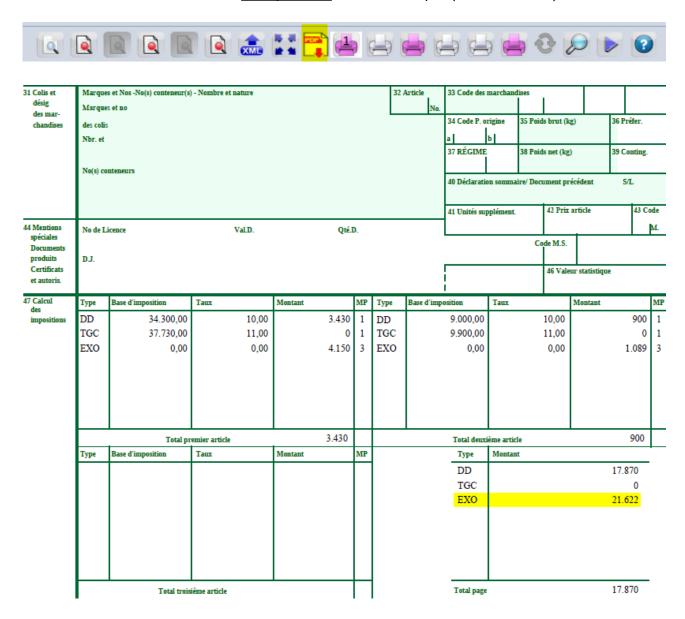
Remarque : le système affiche le RIDET des bénéficiaires en case 44 lors de l'impression de la déclaration





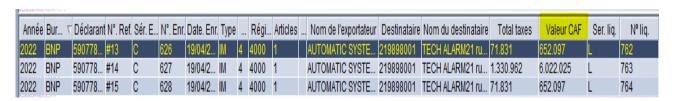
I.6. AFFICHAGE DU TOTAL DES EXONÉRATIONS DE LA DÉCLARATION :

 Concernant les exonérations pour une déclaration ayant plusieurs articles, le montant total des exonérations s'affiche à l'impression du document pdf (voir ci-dessous)



I.7. AFFICHAGE DE LA VALEUR CAF (Coût Assurance Fret)

L'opérateur peut avoir le total de la valeur CAF des déclarations, pour une période déterminée, via le finder "recherche déclarations" (voir ci-dessous un exemple de recherche de déclarations)





<u>Remarque</u>: Une fois la liste affichée, l'opérateur peut exporter le résultat de la recherche vers un autre fichier (exemple tableur ou autre):

Il suffit de faire:

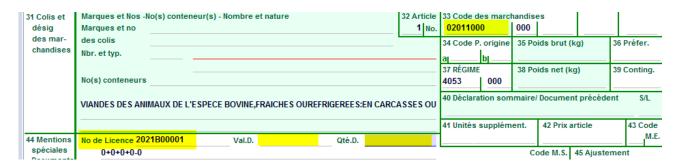
- sélection : Ctrl a puis copier Ctrl c
- et Ctrl v dans le nouveau document

I.8. AFFICHAGE DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

Une fois le résultat de la recherche affiché : et si l'opérateur veut d'un ordre chronologique dans les dates ou les N° d'enregistrement ou les N° de liquidation ou autre, il suffit de cliquer sur le titre de la colonne concernée.

I.9. QUOTAS ET CONTINGENTS.

Le quota est affecté par opérateur (RIDET) et position tarifaire. La saisie des quantités à imputer se fait en valeur ou en quantité selon la licence accordée



Une fois la déclaration liquidée, le système SW impute automatiquement les quantités du quota autorisé.



Chapitre II: LA BARRE D'OUTILS LORS DE LA CRÉATION D'UNE DÉCLARATION EN DÉTAIL



	Fonction Contrôle. Pour vérification de la déclaration, avant validation
	Fonction Stockage de la déclaration : l'opérateur peut stocker la déclaration avec les documents numérisés.
✓	Fonction Pré-enregistré pour la validation des déclarations anticipées (DA). Cette fonction est disponible uniquement pour les opérateurs agréés par la douane (Ridet de l'importateur et liste exhaustive de SH)
✓	Fonction Provisoire disponible uniquement pour les opérateurs agréés par la douane (Ridet de l'importateur et liste exhaustive de SH). Cette fonction permet de rectifier les poids et valeur (exemple exportation de minerais)
✓	Fonction liquidation pour enregistrer et liquider simultanément une déclaration.
	Fonction permettant l'importation d'un fichier Excel en vue de créer une nouvelle déclaration.
XME	Fonction importation d'un fichier XML en vue de créer une nouvelle déclaration
XML	Fonction exportation d'un fichier XML vers un emplacement désigné sur le disque dur de l'opérateur, en vue par exemple d'une transmission ultérieure au SAU SW pour analyse ou test
	Fonction impression écran
	Fonction impression personnalisée
	Fonction produit précédent. Cette fonction permet de forcer le système à accepter une position tarifaire différente de celle déclarée initialement dans le document



	précédent. Cela concerne les déclarations de régularisation des régimes douaniers (voir exemple ci-dessous)
	Fonction ajout d'un article
×	Fonction suppression de l'article (voir exemple ci-dessous)
	Fonction suppression de la page (voir exemple ci-dessous)
10 di 10 M	Fonction "parcourir articles".
	Fonction afficher TT (titre de transport). Lors de la création du DAU saisir la référence du TT dans la case 40 et cliquer sur cette icône pour afficher le titre de transport. Cliquer sur cette icône pour afficher le TT pour une déclaration déjà liquidée ou payée.
2	La fonction "aide" n'est pas disponible.

II.1. EXEMPLES

II.1.1. Changement de nomenclature des marchandises en cours de placement sous un régime suspensif

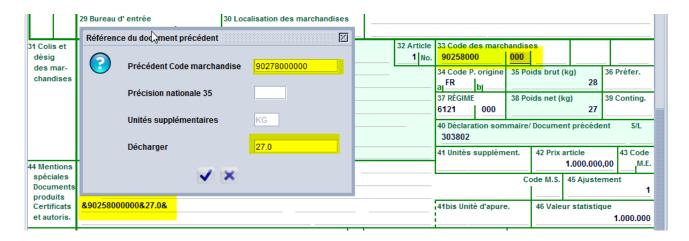
• fonction produit précédent :



Pour l'exploitation de cette fonctionnalité il suffit de positionner le curseur sur la case 33, ensuite cliquer sur l'icône crayon (voir l'écran affiché) :

- l'opérateur doit saisir la nouvelle position tarifaire puis cliquer sur l'icône du crayon, et dans le tableau qui s'affiche, l'opérateur doit saisir l'ancienne position tarifaire (11 chiffres) qui a été modifiée et n'est plus valide dans le tarif.





Après validation, le système génère dans la case 44, l'ancienne position tarifaire avec la quantité à décharger (à apurer)



En conclusion, l'opérateur a pu apuré une position tarifaire 90278000 par la position 90258000

II.1.2. Suppression d'une page entière d'une déclaration stockée :

L'opérateur peut procéder à la suppression d'une page entière d'une déclaration stockée ou en cours de création, en utilisant la fonctionnalité suppression de page (voir écran ci-dessous pour la suppression de la page de la déclaration)

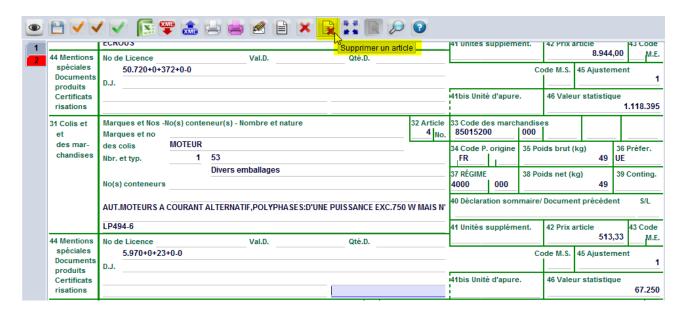




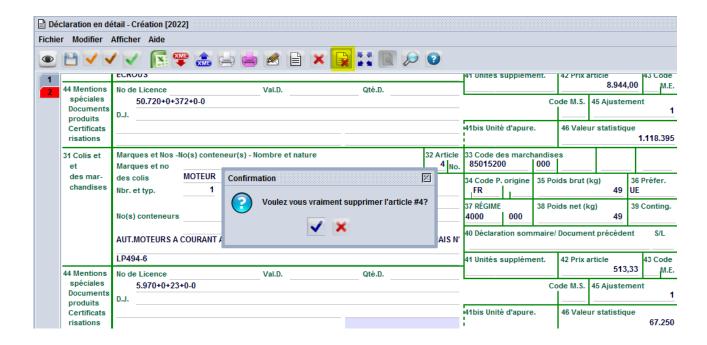


II.1.3. Suppression d'un article d'une déclaration

L'opérateur peut procéder à la suppression d'un article d'une déclaration stockée ou en cours de création, en utilisant la fonctionnalité suppression d'article (voir écran ci-dessous pour la suppression de l'article d'une déclaration)



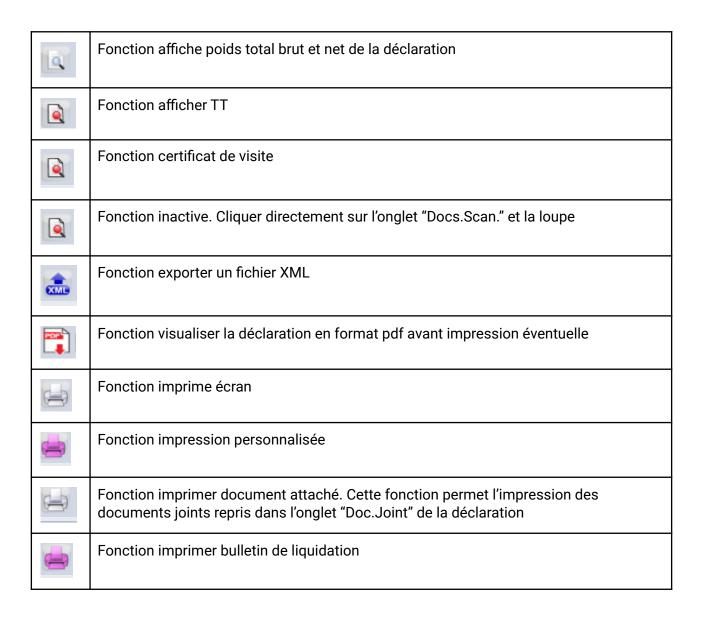






Chapitre III: LA BARRE D'OUTILS APRÈS LIQUIDATION







Chapitre IV : LA BARRE D'OUTILS APRÈS PAIEMENT.

Les fonctionnalités de cette barre d'outil sont identiques à la barre d'outil après liquidation. La différence consiste à afficher la quittance du paiement de la déclaration ayant le statut payé (voir icône en jaune ci-dessous).

En mode statut payé, la couleur de la déclaration est rouge.





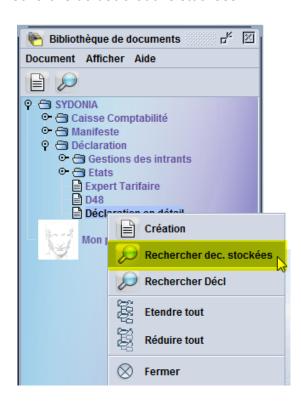
Chapitre V : TABLEAU DE RECHERCHE : DÉCLARATION STOCKÉE

Des tableaux de recherche sont mis à la disposition des utilisateurs de SW pour avoir les bonnes informations suivant leurs besoins en temps réel.

Ces tableaux contiennent différents critères de recherche dont la combinaison de deux ou plusieurs critères permettent à l'opérateur de filtrer au maximum sa recherche. (voir ci-dessous les exemples).

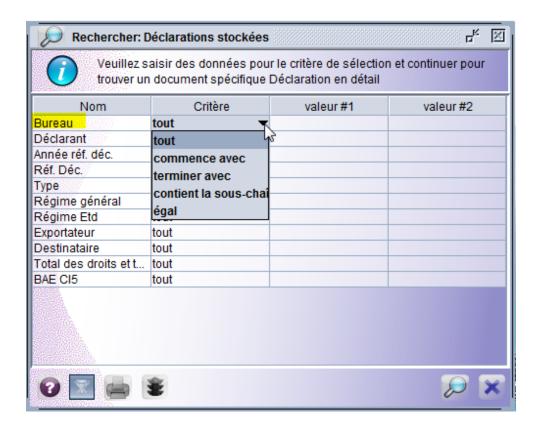


Recherche de déclarations stockées





V.1. Recherche par Bureau



La sélection peut se faire par bureau de dédouanement en utilisant "égal" dans la colonne "critère" et en saisissant dans la colonne "valeur #1"", en majuscule, le bureau concerné (exemple BNP, TTA…)

Remarque:

- En cas d'erreur lors de la sélection du bureau (exemple TTA au lieu de BNP) il faut cliquer sur **"tout"** pour revenir à l'état initial. Cela s'applique à l'ensemble des critères de recherche pour tous les tableaux.



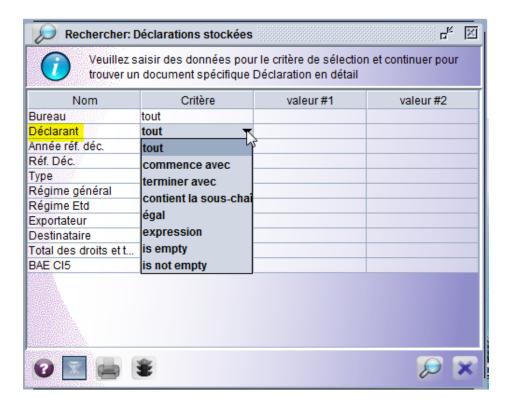
V.2. Remise à zéro (réinitialisation) des critères de filtre :

pour vider les critères déjà sélectionnés auparavant, il suffit simplement de cliquer sur le bouton surligné en jaune ci-dessous.





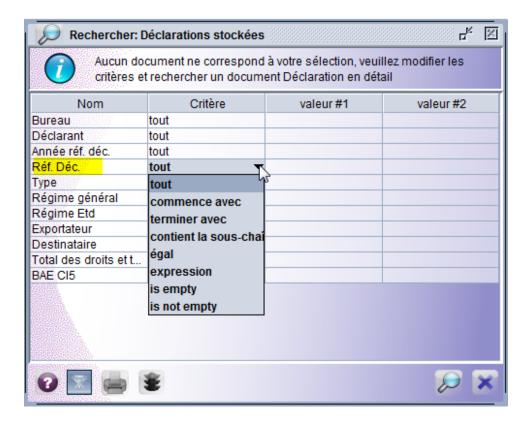
V.3. Recherche par Déclarant



En utilisant "égal" il faut saisir le Ridet du déclarant.

V.4. Recherche par Référence Déclarant (N° répertoire)



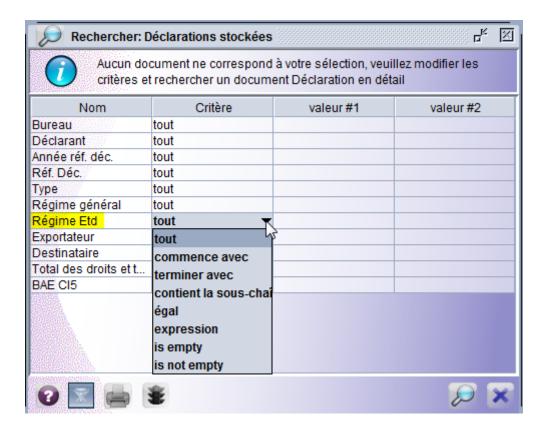


Le critère de recherche est "Réf. Déc" (référence déclaration) qui est dans ce cas le numéro de répertoire de la déclaration stockée.

- utiliser la fonction "égal" dans la colonne "critère" puis saisir dans la colonne "valeur#1" le numéro de répertoire tel qu'il est dans la déclaration

V.5. Recherche par Régime Étendu





Le Régime Etd c'est le régime étendu (exemple : régime 4000, 5300...)

Il suffit de sélectionner "égal" dans la colonne "critère" et saisir le régime étendu dans la colonne "valeur#1".

Remarque:

Pour les autres critères de recherche, voir le détail d'utilisation dans le tableau de recherche de la déclaration qui suit.



Chapitre VI: TABLEAU DE RECHERCHE: DÉCLARATION EN DÉTAIL

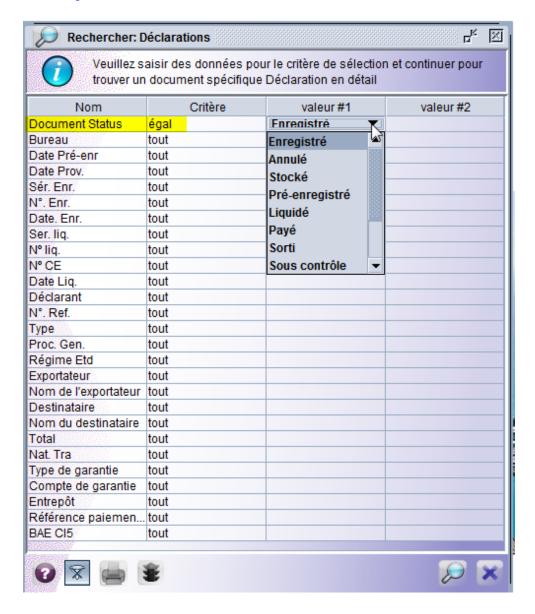
C'est le PRINCIPAL outil de recherche des déclarations

Pour y accéder :





VI.1. Recherche par Statut



L'opérateur peut procéder à la recherche des déclarations selon **le statut** de la déclaration (stocké, liquidé, payé, pré-enregistré, provisoire...)

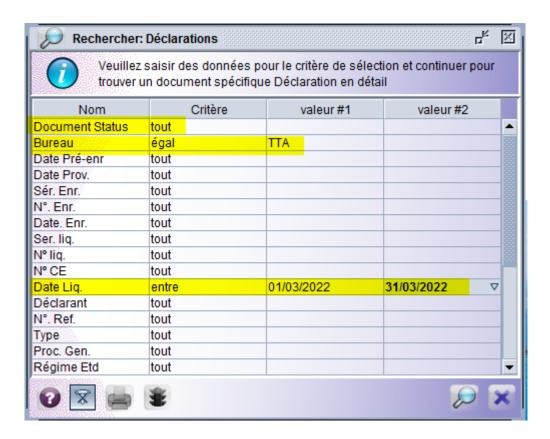
Il suffit de sélectionner "égal" dans la colonne "critère" et dans la colonne 'valeur#1", sélectionner le statut souhaité.

Ensuite valider en cliquant sur l'icône de la loupe.

Exemples: (voir ci-dessous)

 Pour chercher toutes les déclarations pour le mois de mars pour le bureau TTA Il suffit de sélectionner le bureau et de renseigner les dates.
 Toutes les déclarations (quel que soit le statut). Donc pas de sélection pour le statut.



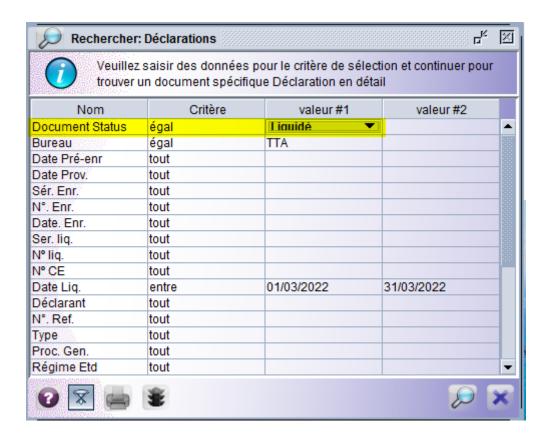


Mais pour n'avoir que les déclarations payées il faut dans ce cas, sélectionner le statut "payé"



Et pour avoir la liste des déclarations qui n'ont pas été payées, durant une période définie, il faut sélectionner le statut "liquidé"

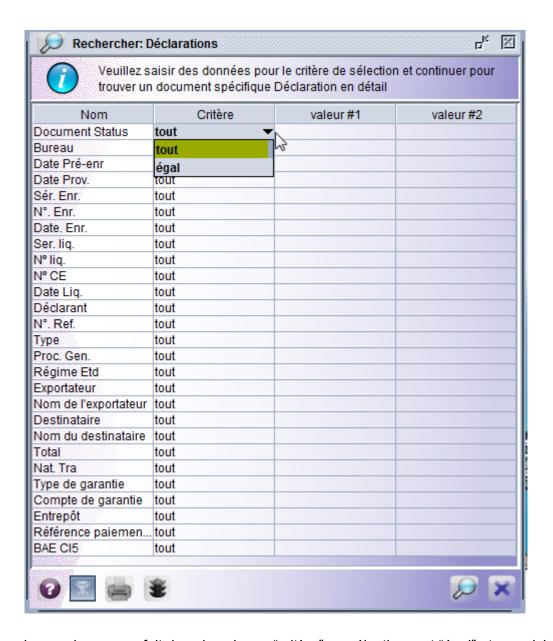




Il est à rappeler que le résultat de recherche peut être exporté dans un tableur (Microsoft Excel, Libre Office Calc, ...) et que l'opérateur peut faire la combinaison de plusieurs critères selon l'objectif de sa recherche.



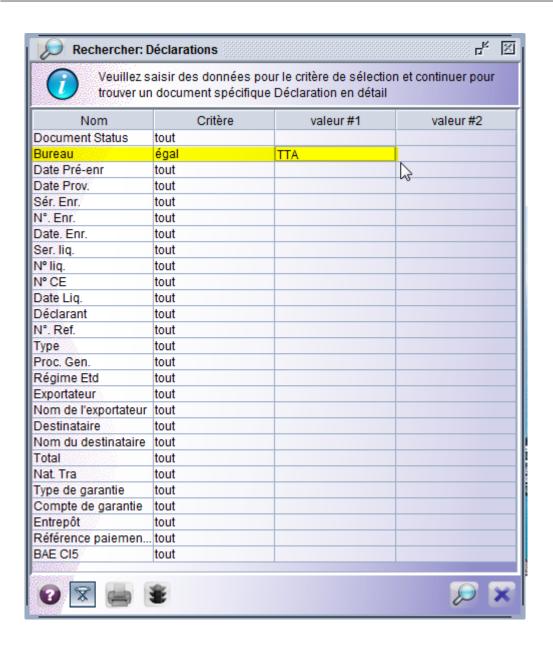
VI.2. Recherche par Bureau



La recherche par bureau se fait dans la colonne "critère" en sélectionnant "égal" et en saisissant le bureau dans la colonne qui suit.

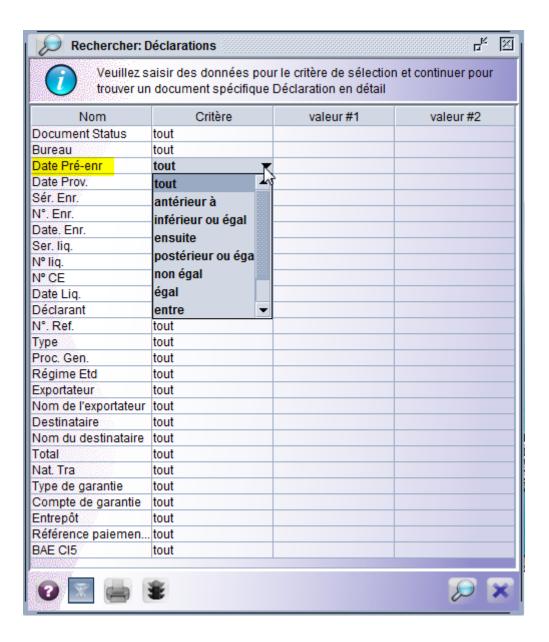
La saisie du bureau doit être faite en lettre majuscule.





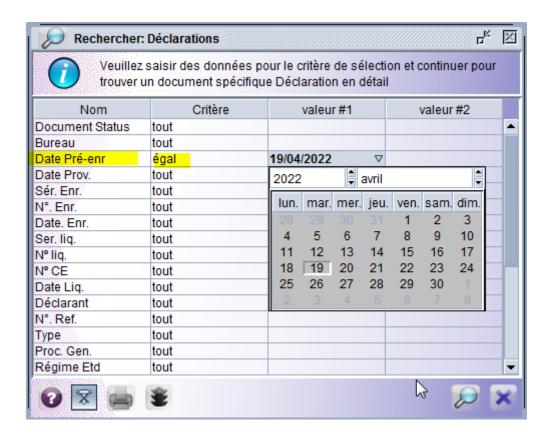


VI.3. Recherche par Date Pré-enregistrement



- Ce critère de recherche représente la date de la déclaration pré-enregistrée et permet d'afficher les déclarations ayant le statut "pré-enregistré"
- en sélectionnant "égal", la sélection de la date se fait sur un calendrier affiché





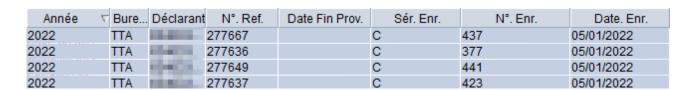
VI.4. Recherche par Date de Fin Provisoire

La "Date fin provisoire." est un critère de recherche qui permet :

- de retrouver la fin de la période provisoire
- de retrouver les déclarations qui ont fait l'objet de déclarations provisoires

La "Date fin provisoire" est gérée automatiquement par le système selon la position tarifaire.

La "Date fin provisoire" s'affiche dans le résultat de recherche des déclarations (voir écran ci-dessous).

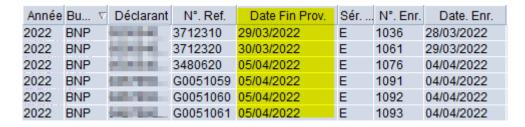


Si par exemple une date est indiquée dans la colonne "Date Fin Prov" cela veut dire que la déclaration provisoire <u>prendra fin</u> à la date affichée (voir ci-dessous) : le système, au-delà cette date, va liquider automatiquement la déclaration. Elle n'aura plus le statut "provisoire" mais plutôt un statut "liquidé".



Ce critère de recherche permet donc à l'opérateur de vérifier la date d'échéance de la déclaration provisoire et procéder à une contre-écriture avant l'expiration du délai.

Ce qui permet donc de réduire les contre-écritures auprès des services des douanes.



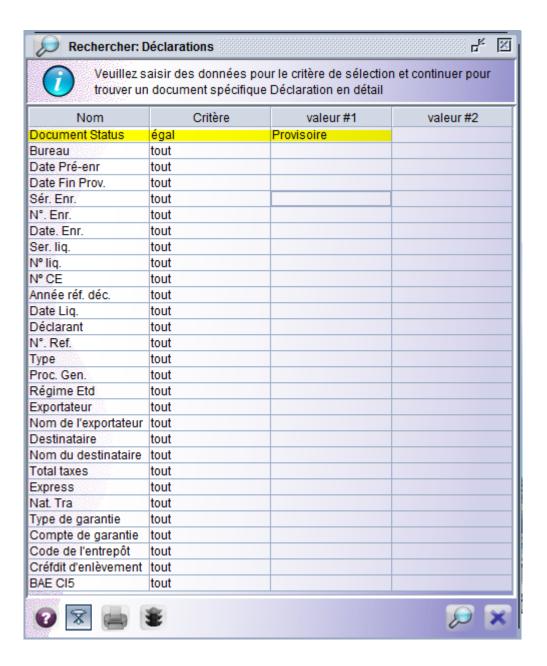
Il est à noter que la recherche en utilisant le critère "Date Fin Prov." peut se faire par la sélection d'autres combinaisons de critères selon le besoin de l'opérateur :

- procédure générale
- régime
- bureau
- entre les dates, etc



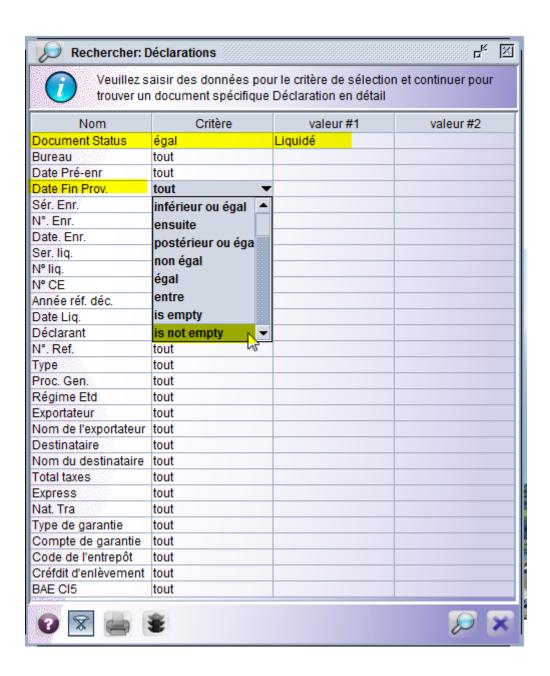
Remarque:

 Si la déclaration provisoire n'a pas encore été liquidée, l'opérateur peut faire la recherche des déclarations provisoires en utilisant "statut provisoire"

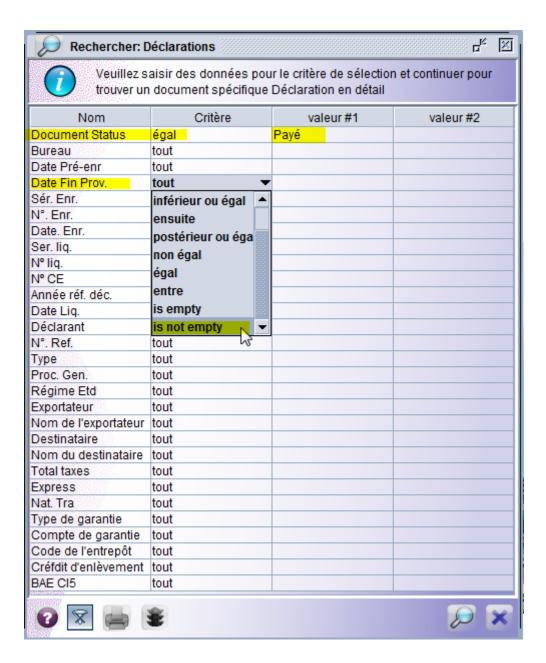




- Une fois que la déclaration provisoire est liquidée et si l'opérateur désire savoir si cette déclaration ayant le statut "liquidé" <u>avait fait l'objet d'une déclaration provisoire</u> ou non, il suffit de rajouter la sélection "Date Fin Prov." : "is not empty" (n'est pas vide) (c'est à dire, que cette déclaration avait une date de fin provisoire)



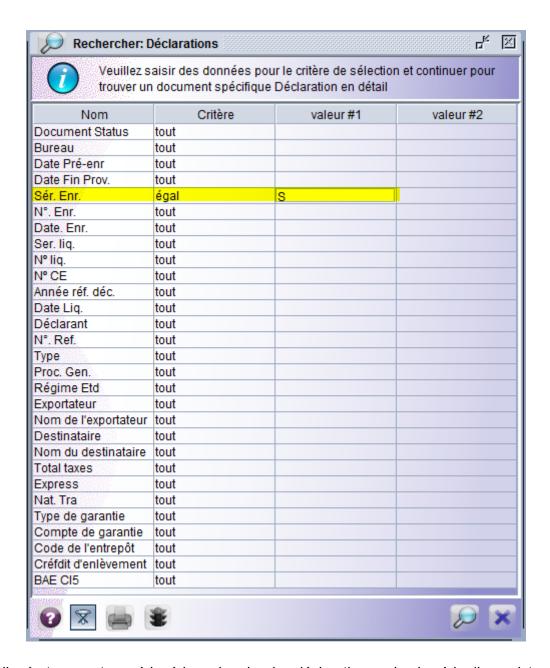




Même mode de recherche pour une déclaration ayant le statut "payé".



VI.5. Recherche par Série d'enregistrement



- l'opérateur peut procéder à la recherche des déclarations selon la série d'enregistrement

Exemple : série S pour les déclarations des régimes économiques

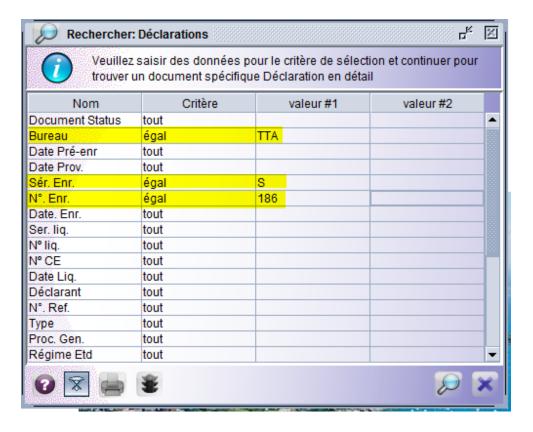
série C pour les déclarations de mise à la consommation

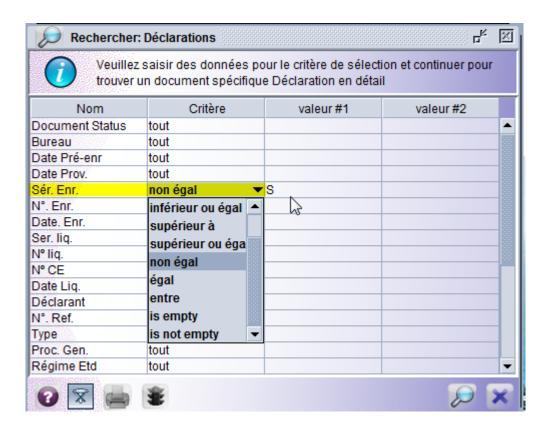
série E pour les déclarations d'exportation

série P pour les déclarations DDN



- l'opérateur peut procéder à la recherche d'<u>une déclaration</u> selon la série, le numéro d'enregistrement et le bureau (voir exemple ci-dessous)





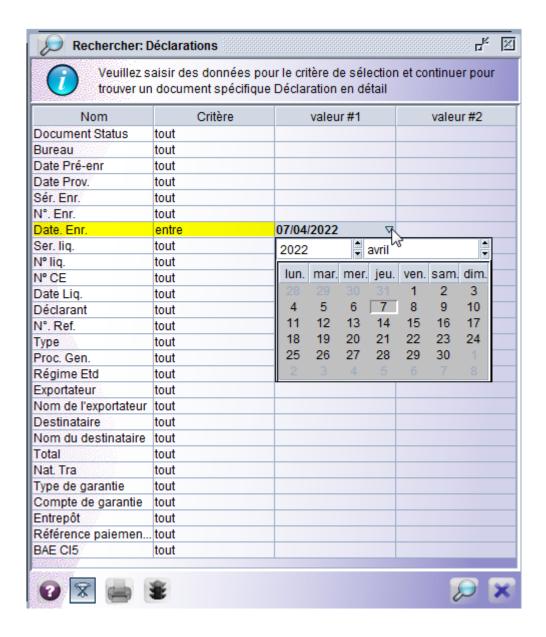


Si l'opérateur veut chercher des déclarations <u>autres</u> que la série "S", il sélectionne "non égal" dans la colonne "Critère" et "S" dans la colonne "valeur#1".

Le système va donc afficher toutes les déclarations autres que celles ayant la série "S" - cad : autres que les déclarations d'admission temporaire ou d'entrée en entrepôt



VI.6. Recherche par Date d'enregistrement



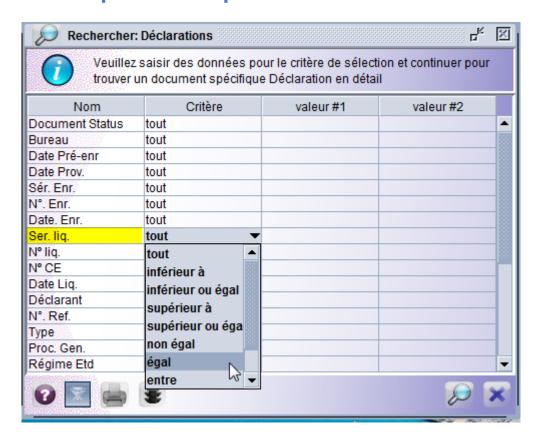
La recherche par "Date.Enr." (date d'enregistrement) : permet de déterminer toutes les déclarations enregistrées y compris les déclarations provisoires.

Remarque:

En Nouvelle-Calédonie, les déclarations en détail sont enregistrées et liquidées simultanément, sauf pour les déclarations provisoires qui ont le statut enregistré dans un premier temps, puis liquidées dans un deuxième temps.

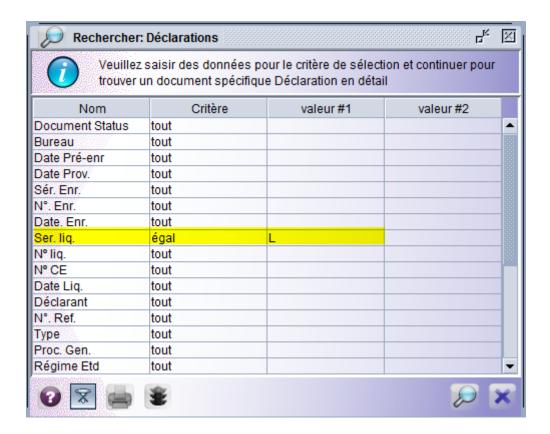


VI.7. Recherche par Série de liquidation

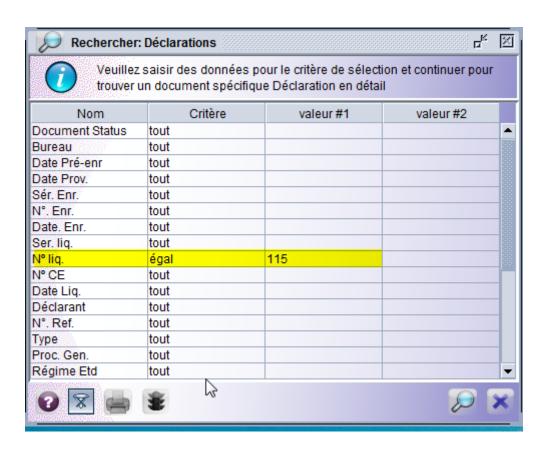


La recherche par le critère "Ser.liq" (série liquidation) se fait soit en utilisant "tout"pour afficher toutes les déclarations quel que soit leur statut, soit en sélectionnant "égal" et en saisissant - par exemple - la lettre "L" ou "P" (pour les déclarations LON, DTN et DTM) - voir écran ci-dessous





VI.8. Recherche par N° d'enregistrement





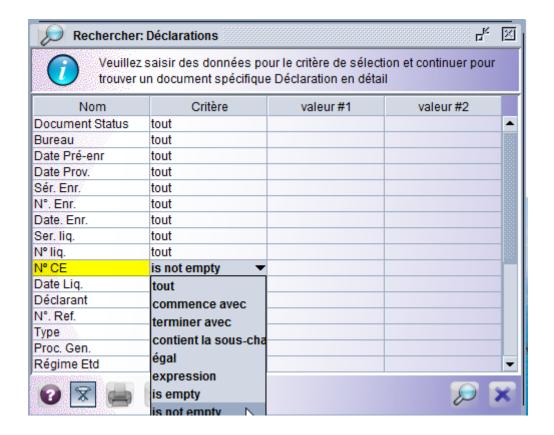
Exemple:

En saisissant le numéro de liquidation, le système affiche toutes les déclarations ayant le numéro de liquidation 115 quel que soit le bureau.

Et pour affiner la recherche il faut ajouter la sélection du bureau pour afficher la déclaration objet de la recherche.



VI.9. Recherche par le nombre de contre-écriture



La recherche par le critère "N° CE" concerne les déclarations ayant fait l'objet de contre-écriture(s).

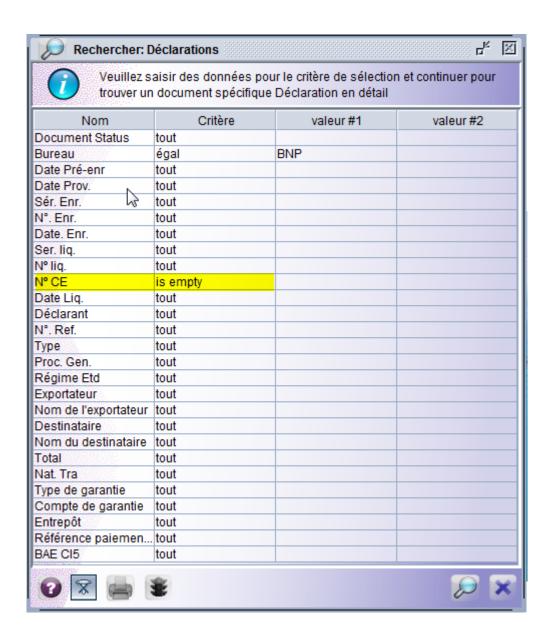
Exemple:

Si l'opérateur veut savoir la liste des déclarations ayant fait l'objet d'une contre-écriture, il peut sélectionner 'is not empty" (n'est pas vide).

Le champ ci-dessous en jaune, n'est pas vide, donc la déclaration a fait l'objet de deux contre-écritures. (N $^{\circ}$ CE = 2)





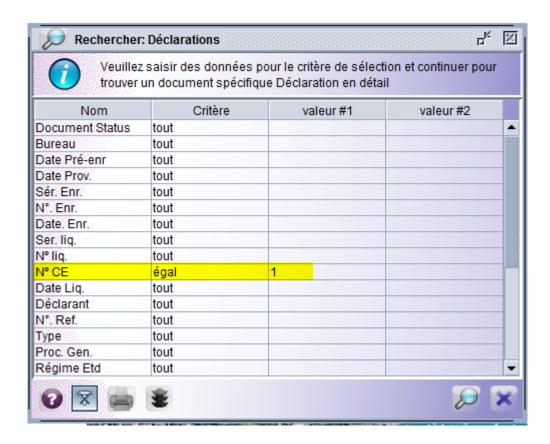


Pour le cas contraire de la recherche des déclarations n'ayant pas fait l'objet de contre-écriture, il faut sélectionner "is empty" (est vide)

(C.a.d) Le champ en jaune ci-dessous est vide, ce qui signifie que la déclaration n'a pas fait l'objet d'une contre-écriture.

A défaut des critères "is not empty" ou "is empty", l'opérateur peut procéder à la recherche des déclarations via <u>le nombre</u> de contre-écriture en sélectionnant "égal" dans la colonne "Critère" et en saisissant un nombre dans la colonne "valeur#1".





En saisissant le nombre "1" la recherche consiste à déterminer les déclarations qui ont fait l'objet d'une seule contre-écriture.

En saisissant le nombre "2" la recherche consiste à déterminer les déclarations qui ont fait l'objet de deux contre-écritures.

Remarque:



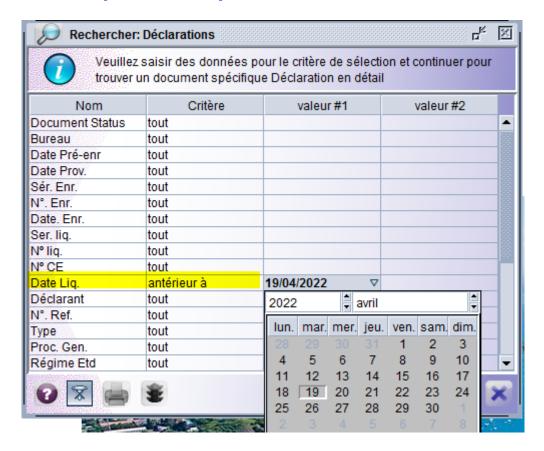
Il est à noter que pour toutes recherches, le système est limité à 500 documents. Pour cette raison, l'opérateur doit affiner sa recherche en exploitant les critères offerts par SW.

Pour le cas d'une recherche qui atteint la limite de 500 documents, il est possible de diviser la période de recherche en deux parties, de la manière suivante :

- antérieure à une date
- postérieure ou égal à cette date
- ou encore, utiliser les états et rapports pour avoir toute la liste des déclarations (voir exploitation de cette fonctionnalité (page 110).

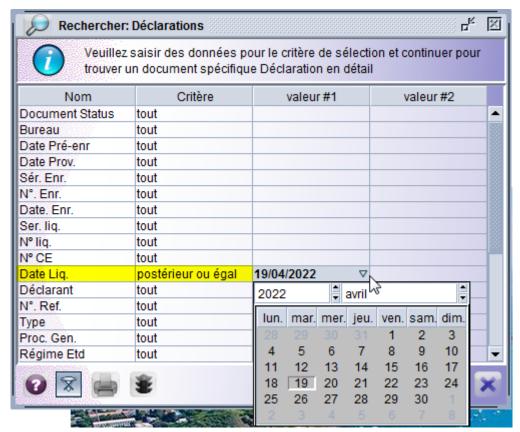


VI.10. Recherche par date de liquidation



En sélectionnant "antérieur" à une date le système va afficher toutes les déclarations antérieures à cette date.





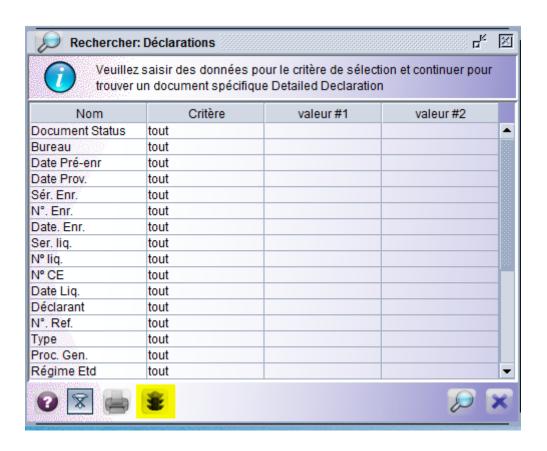
En sélectionnant "postérieur ou égal" à une date le système va afficher toutes les déclarations postérieures à la date, y compris la date du 19.

En résumé, les deux modes de recherches aboutissent à une recherche qui peut excéder la limite des 500 documents (la somme des déclarations des deux périodes)

Remarque:

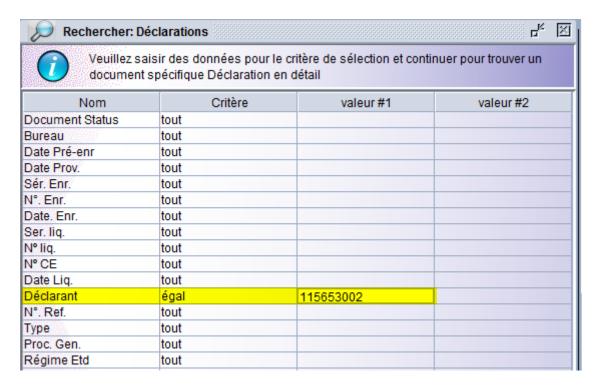
Pour interrompre le défilement des résultats de la recherche, l'opérateur peut cliquer sur l'icône représentant un feu de circulation (voir exemple ci-dessous)







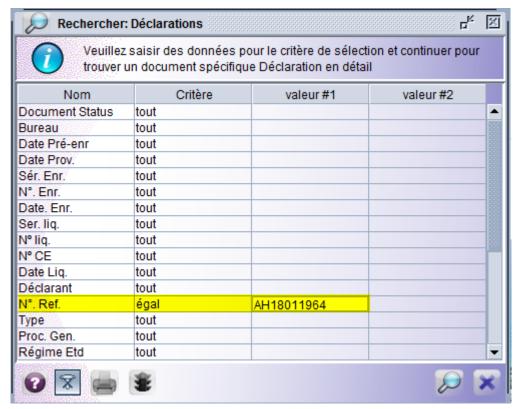
VI.11. Recherche par RIDET du déclarant



La recherche par le critère "Déclarant" se fait en sélectionnant "égal" et en saisissant le Ridet du déclarant.



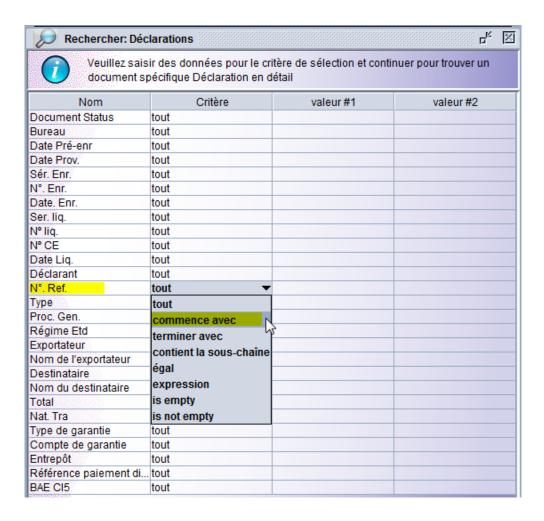
VI.12. Recherche par N° de référence déclarant (N° répertoire)



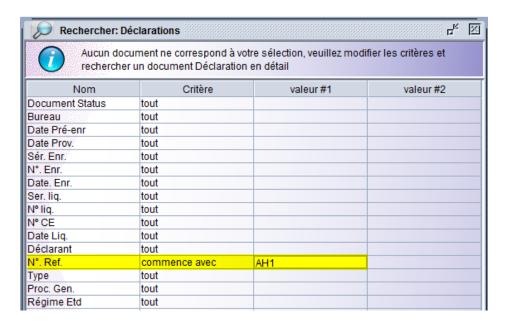
La recherche par le critère "N° Réf" consiste à la recherche par le numéro de répertoire de la déclaration.

Il suffit de sélectionner "égal" et de saisir la référence.



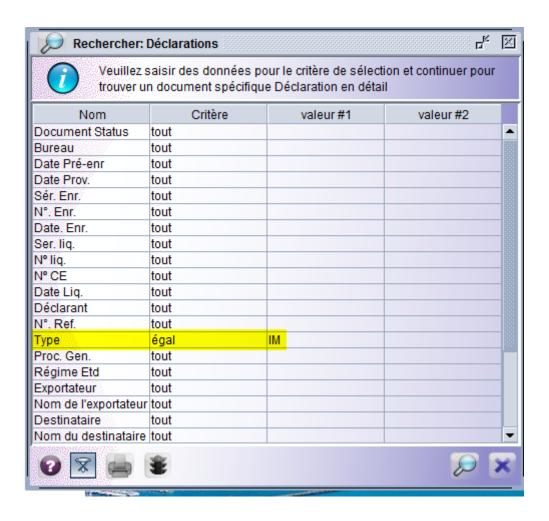


Si l'opérateur veut chercher toutes les déclarations dont le répertoire commence par exemple avec AH1, il procède en saisissant dans la colonne "valeur#1".





VI.13. Recherche par type de déclaration

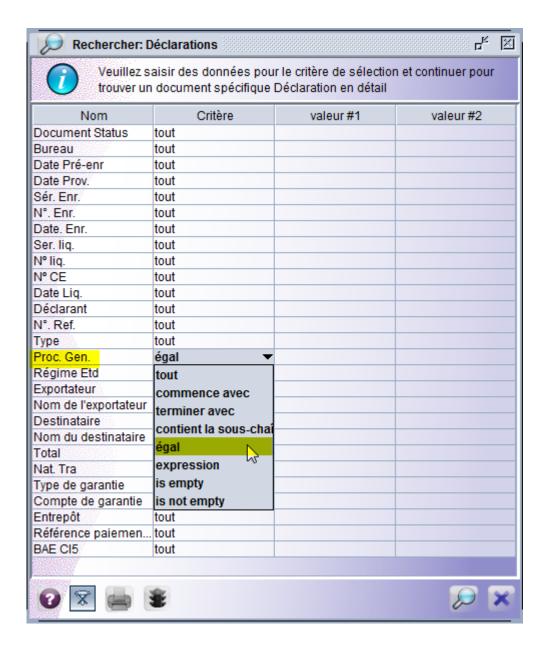


La recherche par type de déclaration se fait en sélectionnant "égal" et en saisissant le type de la déclaration, en majuscule, dans la colonne "valeur#1".

Les types de déclarations sont : IM, EX, AV, DDN, DTM...



VI.14. Recherche par Procédure générale

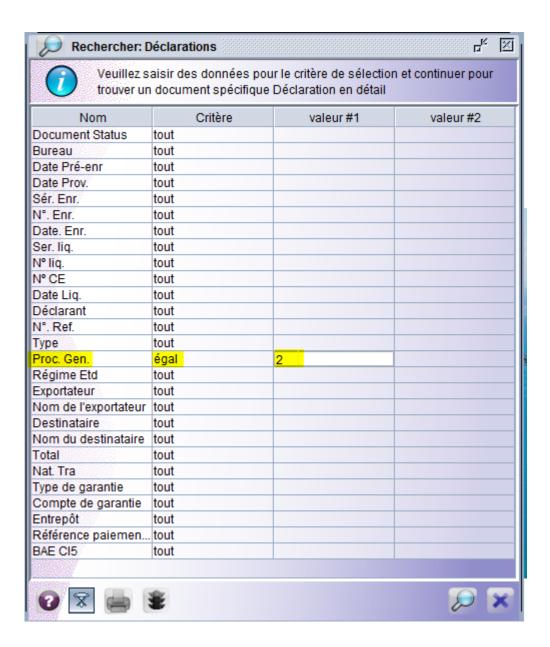


La recherche par le critère "Proc.Gen" (Procédure générale) se fait par la sélection "égal" et la saisie du code de procédure générale, à savoir :

- 1 pour l'exportation définitive
- 2 pour l'exportation temporaire
- 3 pour la réexportation
- 4 pour la mise à la consommation
- 5 pour l'admission temporaire
- 6 pour la réimportation
- 7 pour l'entrée en entrepôt



Exemple 1:

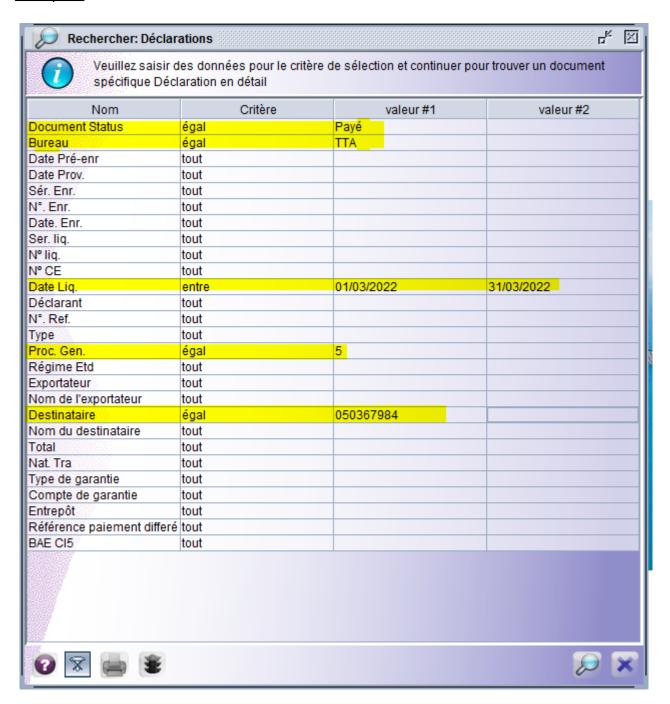


En saisissant le code 2, le système affiche les déclarations d'exportation temporaire EX2.

Le code 2 englobe les régimes douaniers commençant avec 2, tel que 2100 ou 2200.



Exemple 2:

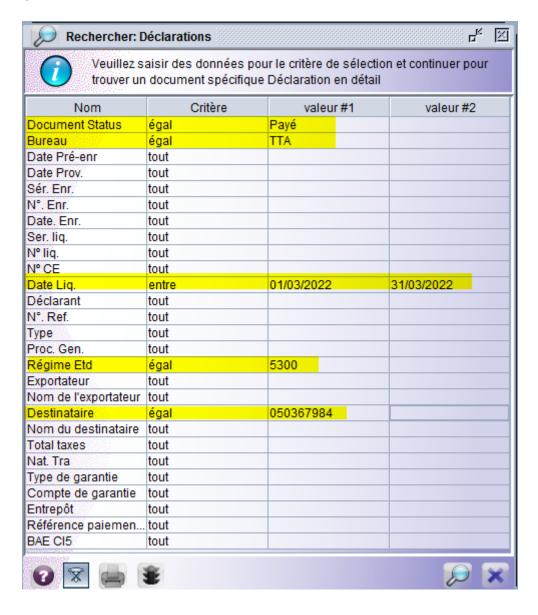


La combinaison de ces critères a pour objectif de déterminer dans le bureau de TTA, la liste des déclarations d'admission temporaire (quel que soit le régime commençant par 5), pour le mois de mars, qui ont été payées, au nom d'un destinataire précis.

Il est à noter que la procédure générale 5 (5300, 5200, 5400) englobe tous les régimes douaniers commençant par 5.



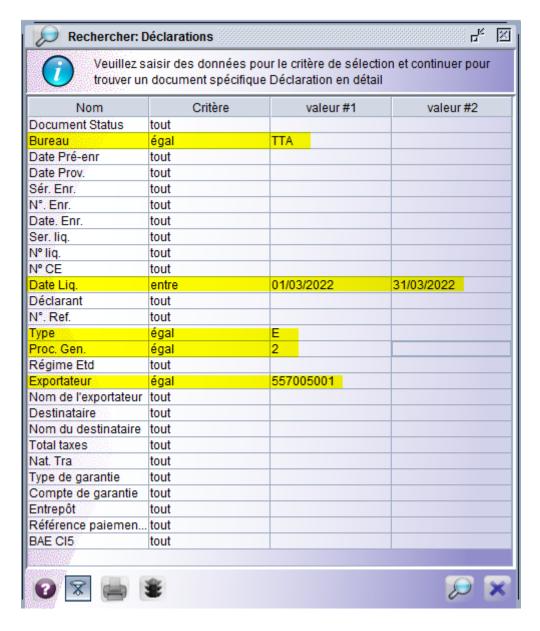
Et afin d'affiner encore la recherche tout en déterminant un régime précis, par exemple 5300, on doit utiliser la recherche par le critère régime étendu (exemple 5300), au lieu de la "Proc. Gen" (procédure générale).





VI.15. Recherche par RIDET exportateur

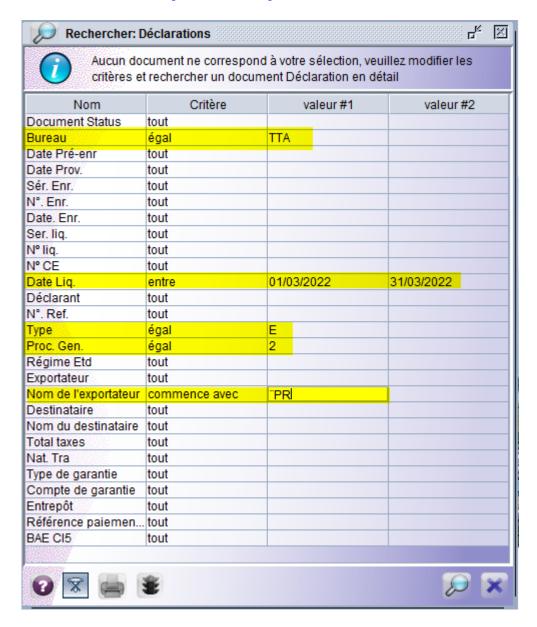
Critère de recherche "Exportateur":



Pour un exportateur défini, en saisissant le Ridet, cette recherche consiste à déterminer la liste des déclarations d'exportation temporaire, au bureau de TTA, pour une période convenue.



VI.16. Recherche par Nom exportateur



La recherche peut aussi se faire en sélectionnant le critère "commence avec" et en saisissant les premières lettres, <u>en majuscules</u>, en cas d'oubli du nom complet de la société.

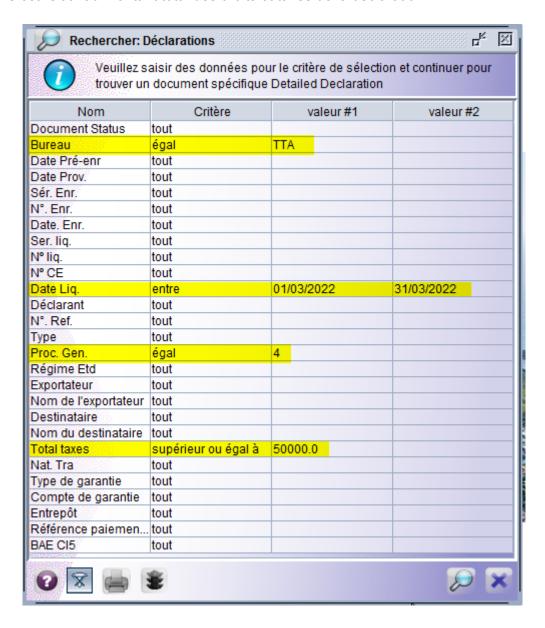
VI.17. Recherche par RIDET Destinataire / recherche par nom destinataire

Pour les deux critères suivants, destinataire et nom du destinataire, il faut adopter le même principe de recherche.



VI.18. Recherche par Total taxes

Ce critère est relatif au montant total des droits et taxes de la déclaration

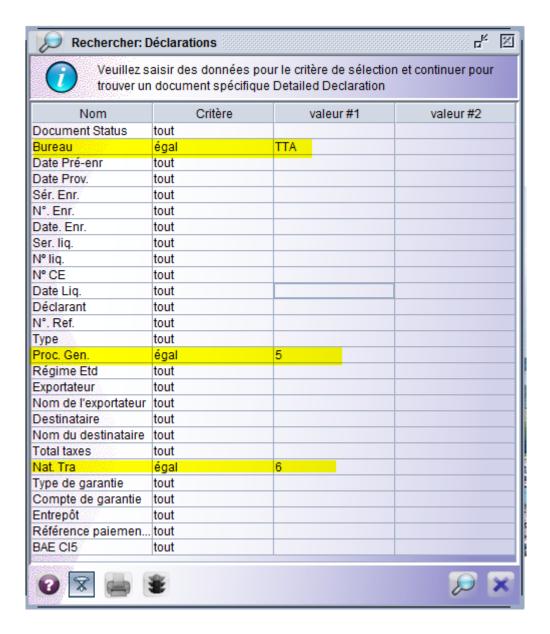


Exemple:

La combinaison de ces critères permet la recherche des déclarations de mise à la consommation (procédure générale 4), pour le mois de mars, dont le montant total des droits et taxes est <u>supérieur</u> ou égal à 50 000.



VI.19. Recherche par Nat. Tra (Nature de transaction)



Le critère nature de transaction, case 24a de la déclaration, permet d'identifier les déclarations avec un code spécifique (exemple code 6 pour désactiver le manifeste)

Dans cet exemple, cette recherche permet de déterminer la liste des déclarations d'admission temporaire au bureau de TTA, dont le manifeste a été désactivé au bureau de TTA (code =6).

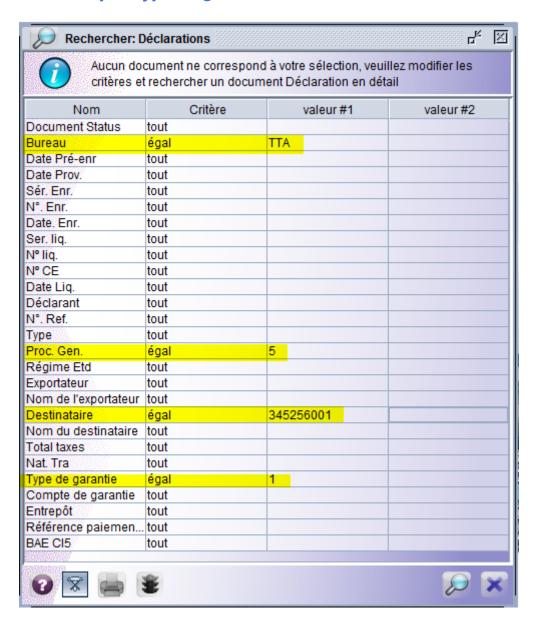
Remarque:

En utilisant le code 6 avec autorisation de la douane, l'opérateur peut aussi déterminer la liste des déclarations d'admission temporaire, non apurées dans S++ et qui ont été recréées dans SW.



VI.20. Recherche par Type de garantie

opérations diverses - code = 1).

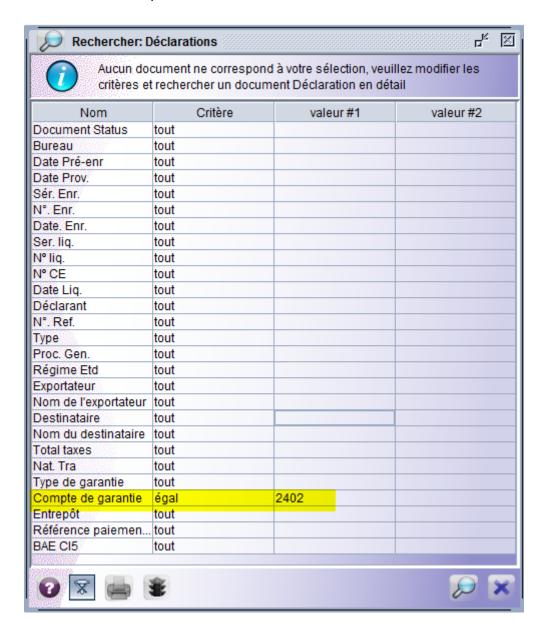


- Le critère de recherche "Type de garantie" permet d'identifier les déclarations selon le type de garantie indiqué dans la case 13 de la déclaration.
 Dans cet exemple, la recherche consiste à déterminer dans le bureau de TTA, la liste des déclarations (AT) pour un destinataire défini, dont le type de garantie est un COD (crédit
- En saisissant le type de garantie "0" au lieu de "1" le système permet de rechercher les déclarations sans garantie.
- En saisissant le code "2", le système permet de rechercher les déclarations avec caution bancaire.



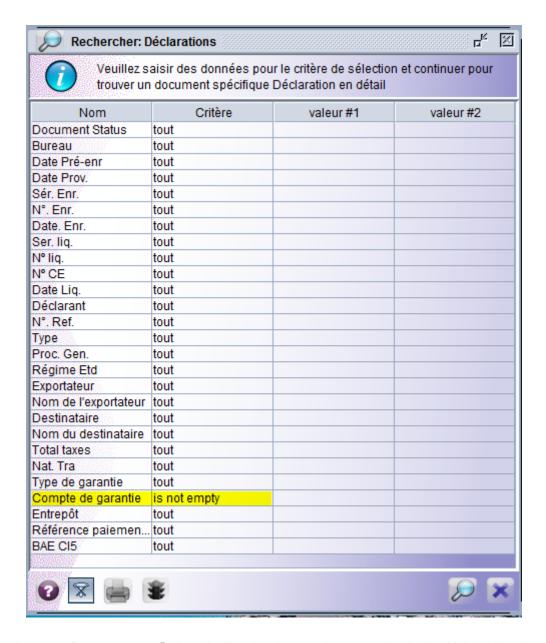
VI.21. Recherche par Compte de garantie (COD ou entrepôt)

Cette recherche permet de lister les déclarations à partir d'un compte de garantie déterminé en saisissant la référence du compte



En saisissant la référence du compte de garantie (exemple 2402), l'opérateur peut déterminer la liste des déclarations qui ont imputé ce compte (COD)

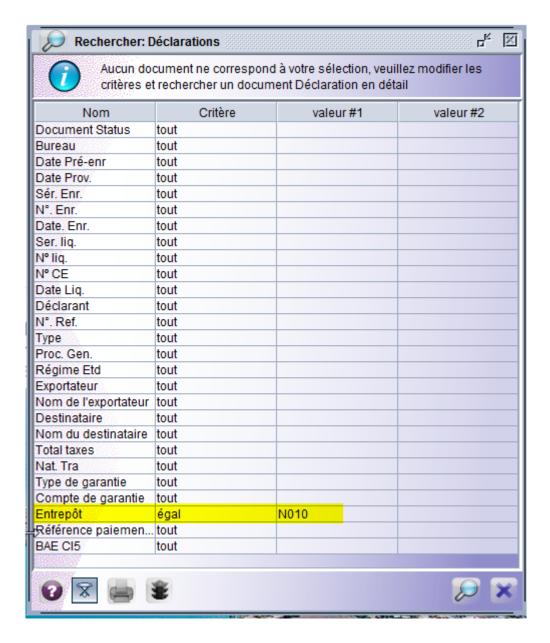




En sélectionnant "is not empty" c'est-à-dire, le champ de garantie de la déclaration (case 52a), n'est pas vide, l'opérateur peut déterminer la liste de ses propres déclarations ayant un compte de garantie quelque soit la référence.

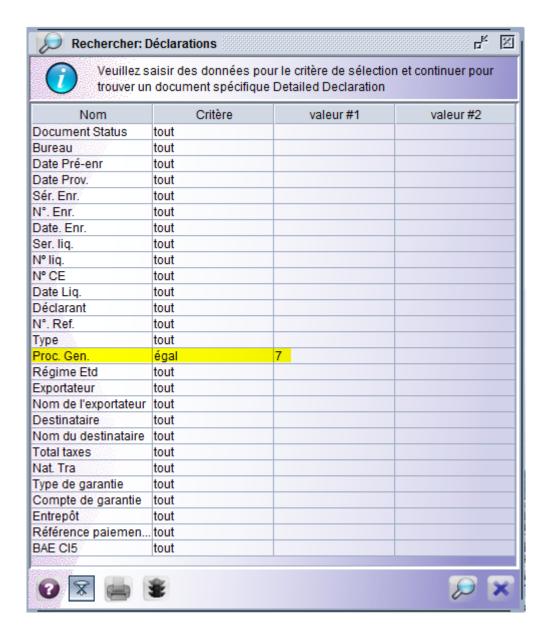


VI.22. Recherches liées aux entrepôts



En saisissant la référence du code entrepôt, case 49 du DAU (exemple N010), l'opérateur peut déterminer la liste des déclarations relatives à cet entrepôt.

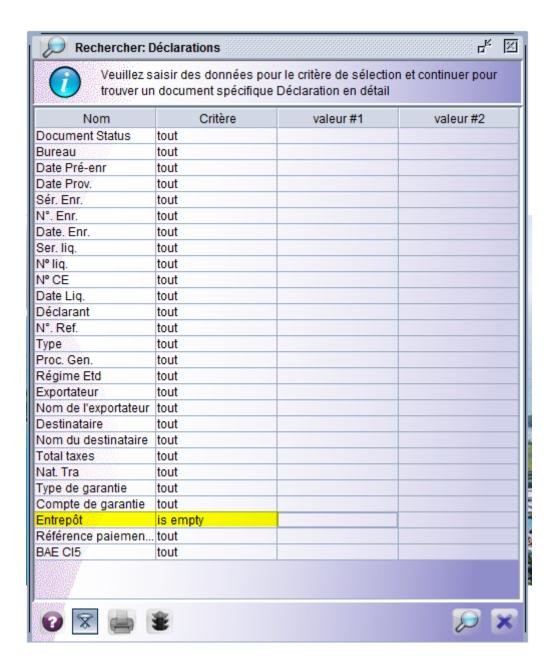




Remarque:

Pour rechercher les déclarations de mise en entrepôt, quel que soit le code entrepôt, il suffit de rechercher en utilisant la procédure "Proc.Gen" (procédure générale = 7). (voir exemple ci-dessous).





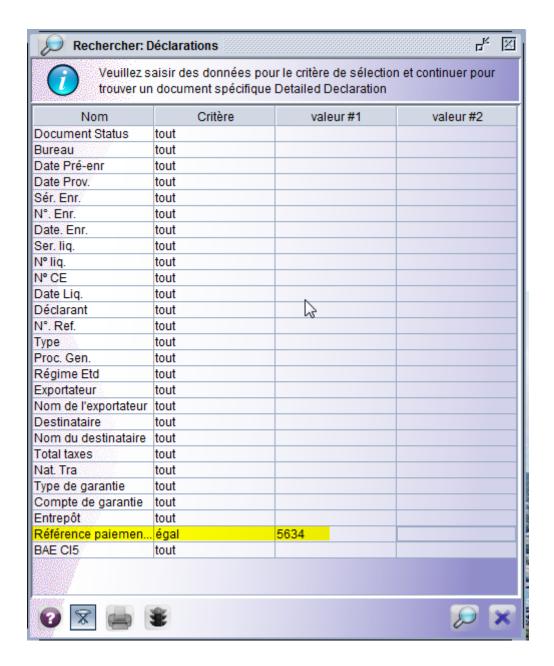
Remarque:

Pour rechercher toutes les déclarations quel que soit le régime étendu, à l'exception du régime de mise en entrepôt,

L'opérateur peut sélectionner "is empty" (est vide) dans la colonne critère, SW recherchera toutes les déclarations dont le champ 49 code entrepôt est vide.



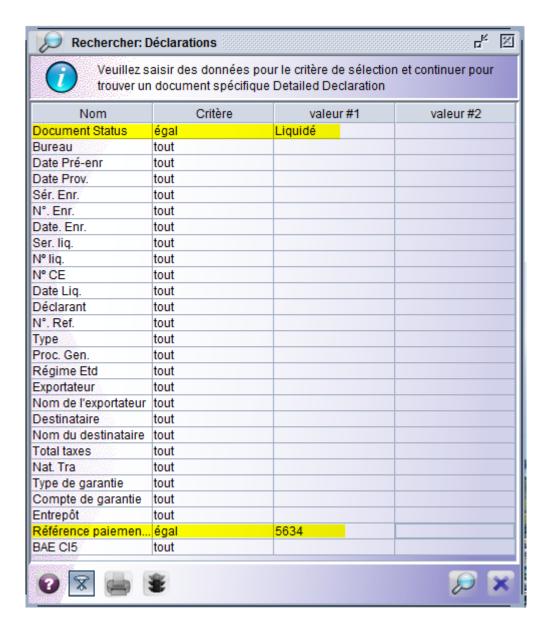
VI.23. Recherches liées au Compte de paiement (Crédit d'enlèvement)



Sans sélection de statut, et en saisissant la référence du compte crédit d'enlèvement (exemple 5634), l'opérateur peut afficher les déclarations ayant utilisé ce compte (statut liquidé et statut payé)

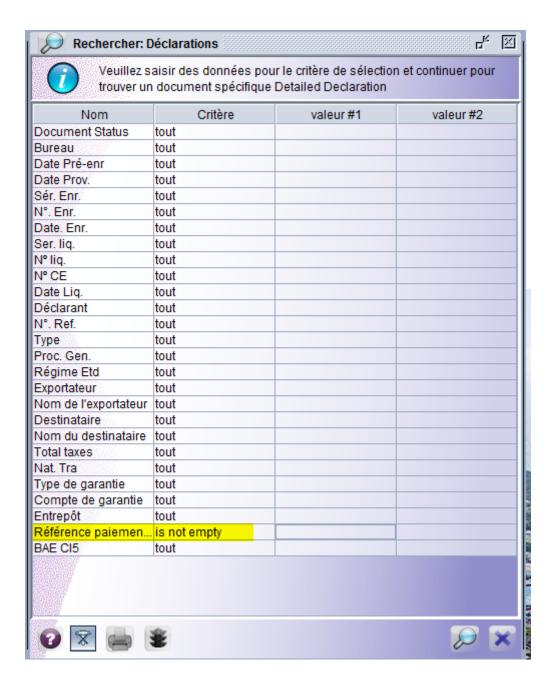


Et pour rechercher les déclarations de ce compte, <u>qui n'ont pas été payées</u>, il faut utiliser le statut "liquidé" (voir exemple ci-dessous)



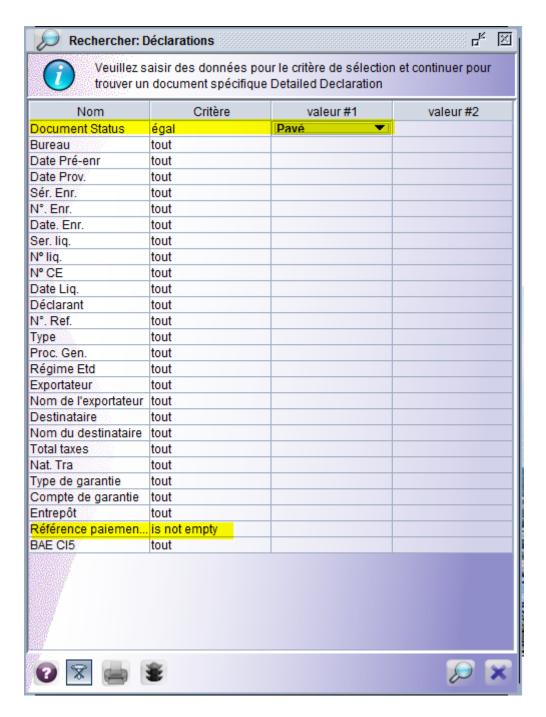


Pour rechercher les <u>déclarations au crédit</u>, c'est-à-dire avec un compte de crédit d'enlèvement, <u>quelle que soit la référence</u>, il faut utiliser le critère "is not empty" (n'est pas vide) c'est-à-dire le champ 48 du DAU n'est pas vide.





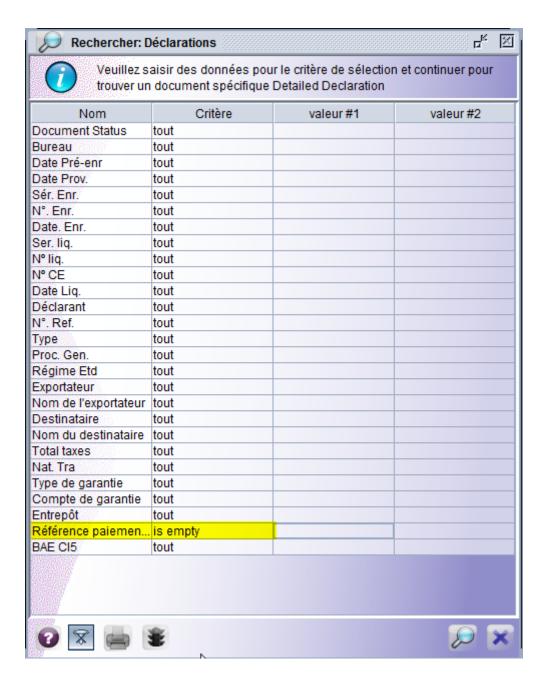
Et pour chercher les déclarations avec crédit d'enlèvement, et qui ont été payées, il faut utiliser le statut "payé".



Le système va afficher toutes les déclarations ayant un compte de crédit d'enlèvement et qui ont été payées



Pour rechercher des <u>déclarations au comptant</u>, c'est -à -dire sans compte de crédit d'enlèvement, il faut utiliser le critère "is empty" (est vide) c'est à dire le champ 48 du DAU est vide.



Remarque:

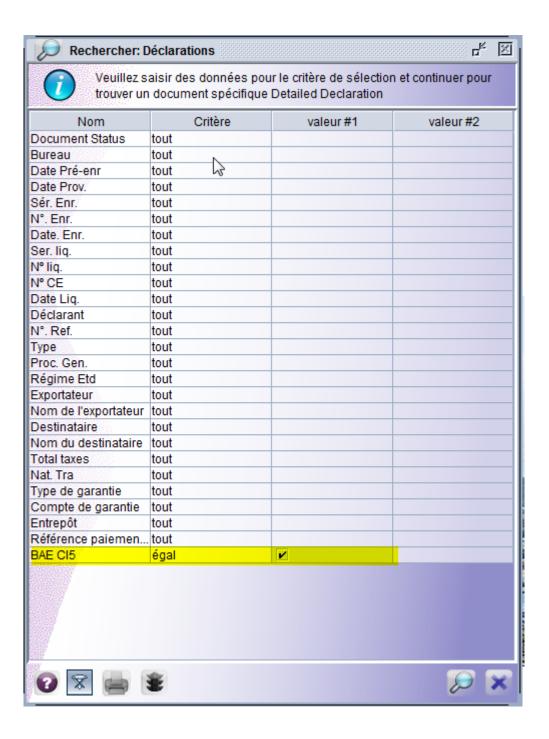
Il est à rappeler que l'opérateur peut ajouter d'autres combinaisons de critères selon les besoins (exemple : période de dates, destinataire, procédure....)



VI.24. Recherches liées au BAE envoyé à Ci5 (BNP uniquement)

Ce critère permet de faire le suivi des échanges entre SW et Ci5.

Pour déterminer la liste des déclarations ayant fait l'objet d'envoi BAE Ci5, Il faut sélectionner "égal" et cocher la case dans la colonne "valeur#1".



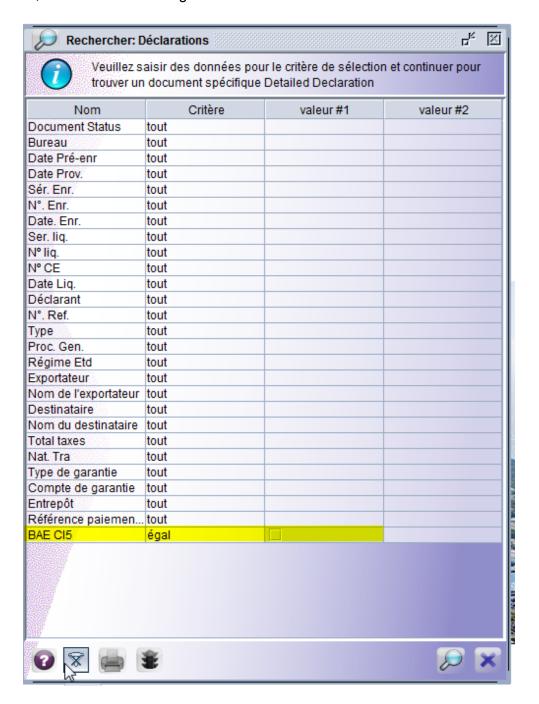


Le système affiche toutes les déclarations ayant BAE Ci5 et le BAE a été accepté par Ci5. Voir la colonne BAE Ci5 (true) du résultat de recherche (voir exemple ci-dessous).

Date Liq.	Nat	Type de g	Entr	Compte de	BAE CI5
12/01/20		0			true
25/02/20		0			true
25/02/20		0			true
25/02/20		0			true
25/02/20		0			true
25/02/20		0			true
25/02/20		0			true
12/01/20		0			true
25/02/20		0			true
25/02/20		0			true
25/02/20		0			true
25/02/20		0			true



Par contre, pour déterminer la liste des déclarations ayant fait l'objet de BAE Ci5, mais qui ont été rejeté par Ci5, il faut sélectionner "égal" et ne rien cocher dans la colonne "valeur#1"



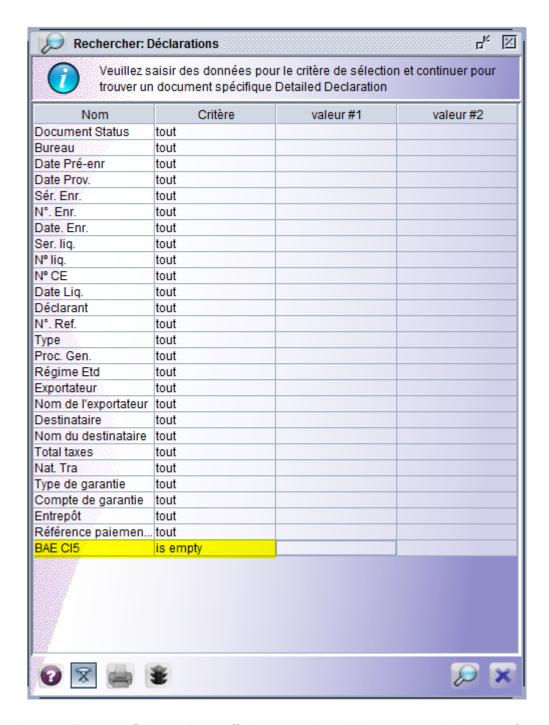
Le système affiche donc toutes les déclarations ayant fait l'objet de BAE SW, mais qui ont été rejetées par Ci5.

Voir la colonne BAE CI5 (false) du résultat de recherche (voir exemple ci-dessous).



Date Liq.	Nat	Type de	Entr	Compte d	BAE CI5
13/01/20		0			false
13/01/20		0			f <mark>alse</mark>
04/04/20		0			f <mark>alse</mark>
04/04/20		0			f <mark>alse</mark>
04/04/20		0			f <mark>alse</mark>
05/04/20		0			f <mark>alse</mark>
05/04/20		0			f <mark>alse</mark>



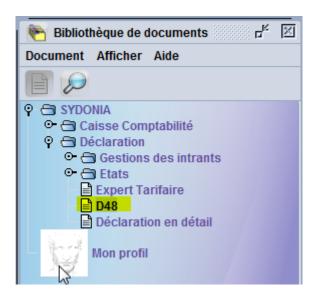


En sélectionnant "is empty" le système affiche toutes les déclarations qui n'ont pas fait l'objet de Ci5.

Exemple : les déclarations de TTA ou bien une déclaration du BNP qui vient juste d'être liquidée.



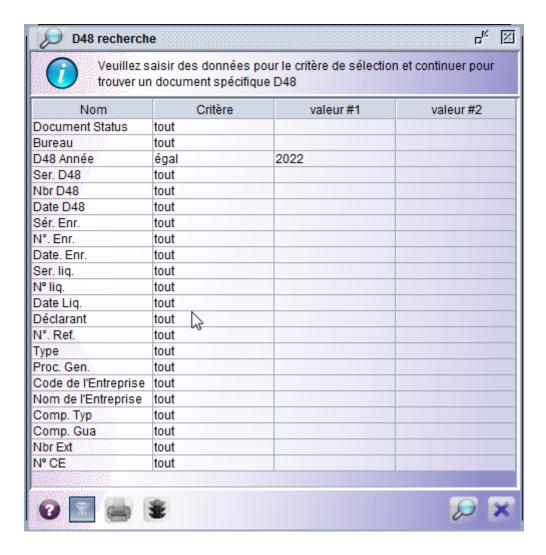
Chapitre VII: TABLEAU DE RECHERCHE: D48





En cliquant sur "Chercher" le tableau suivant s'affiche.





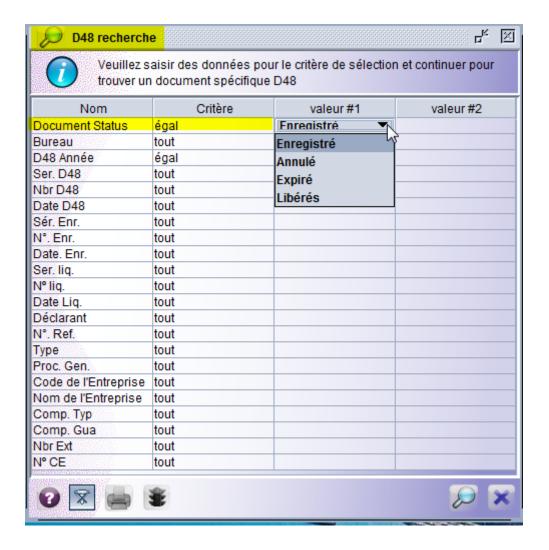
Nous remarquons qu'il y'a des critères qui sont identiques à ceux du tableau de recherche de la déclaration (déjà expliqués)

L'opérateur peut ainsi rechercher un D48 en combinant plusieurs critères selon le besoin :

- la série d'enregistrement de la déclaration en détail
- par numéro d'enregistrement
- destinataire
- dates, etc



VII.1. Recherche par le statut du document D48



L'opérateur peut procéder à la recherche du D48 selon le statut sélectionné.

Pour le <u>statut "libérés"</u> cela veut dire que le D48 a été libéré par le service des douanes, et donc le D48 est apuré et le COD (compte opérations diverses) recrédité automatiquement par le système.

Pour le statut "enregistré" cela signifie que le D48 n'a pas encore fait l'objet d'un apurement.

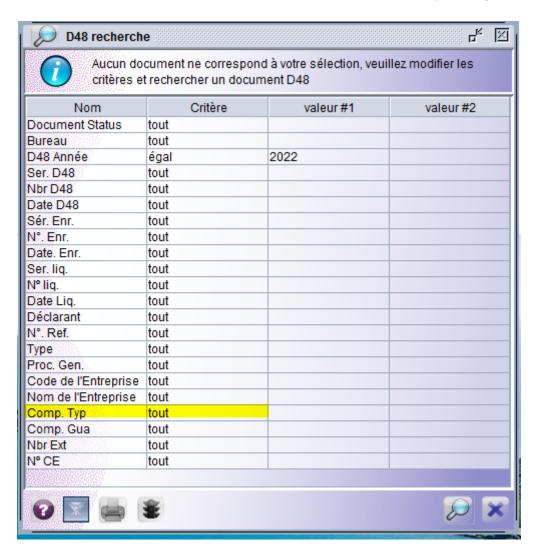
En sélectionnant le statut "annulé", le système affiche les D48 qui ont fait l'objet d'annulation.

En sélectionnant le statut "expiré", le système affiche les D48 dont la date est échue.



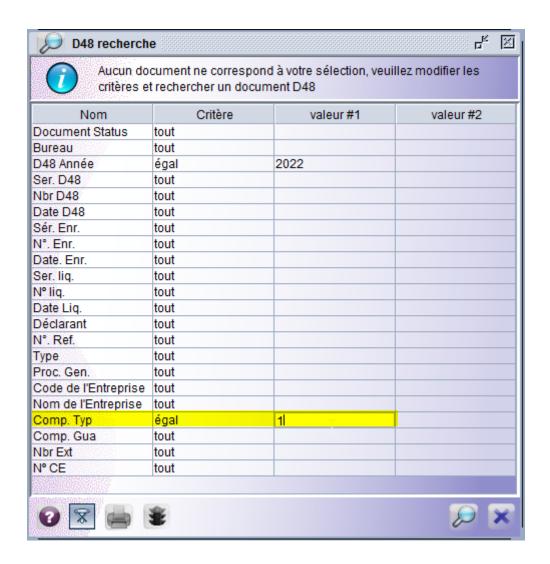
VII.2. Recherche par Comp. Typ (type de compte de garantie)

Ce critère de recherche permet de déterminer la liste des déclarations par type de garantie.



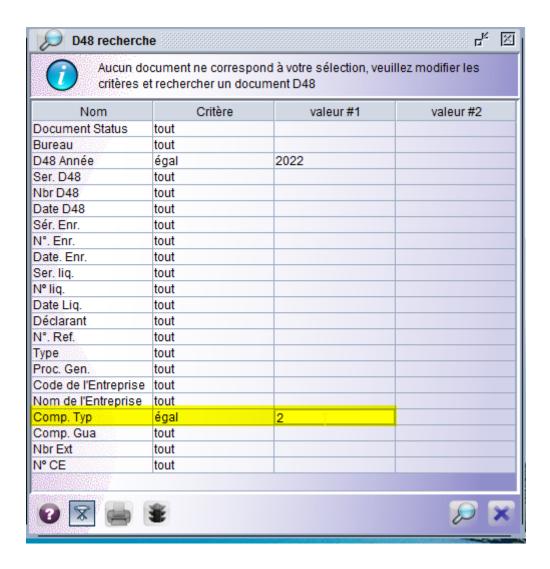
En sélectionnant "tout" le système affiche tous les D48 quel que soit le type de garantie (COD ou caution isolée ou consignation)





En sélectionnant "égal" et saisissant la valeur "1", le système affiche la liste des D48 ayant utilisé un compte COD.



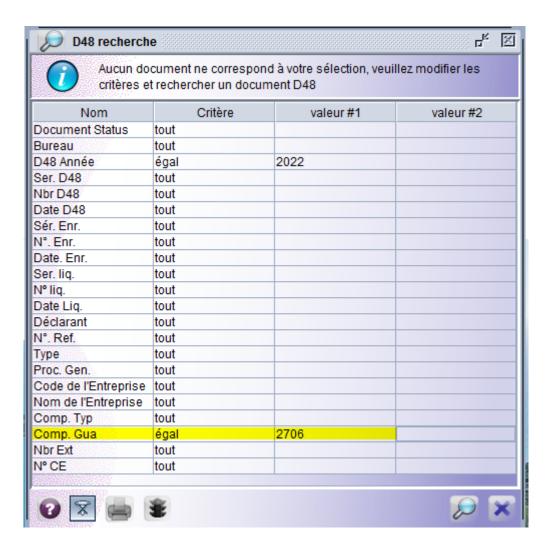


En sélectionnant "égal" et saisissant la valeur "2", le système affiche la liste des D48 qui ont fait l'objet d'une caution isolée.

En combinant les critères "libéré" et la valeur "2" le système permet d'avoir la liste des D48 dont le statut est "Libéré" et ayant fait l'objet d'une mainlevée pour une caution isolée (banque), cette mainlevée est éditée automatiquement par SW.



VII.3. Recherche par référence de compte de garantie (Comp.Gua)

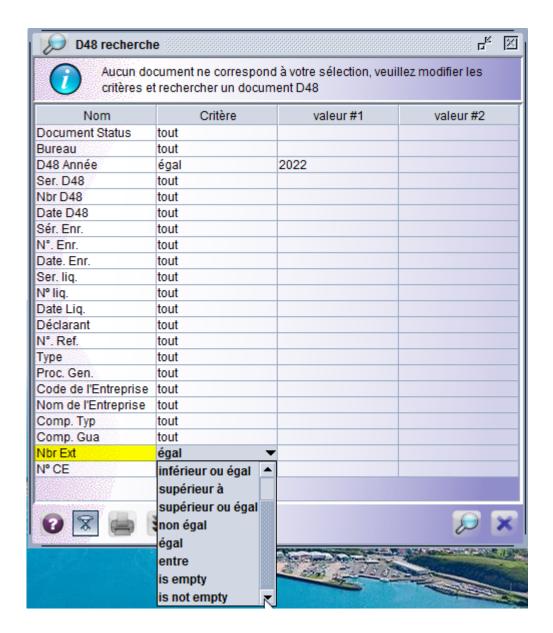


Si l'opérateur veut rechercher des D48 par référence de compte de garantie (COD), il suffit de sélectionner "égal" et saisir la référence du compte COD.

En consultant le compte COD (en cliquant sur résumé du compte) après liquidation de la déclaration avec D48, nous constatons que le montant a été débité.

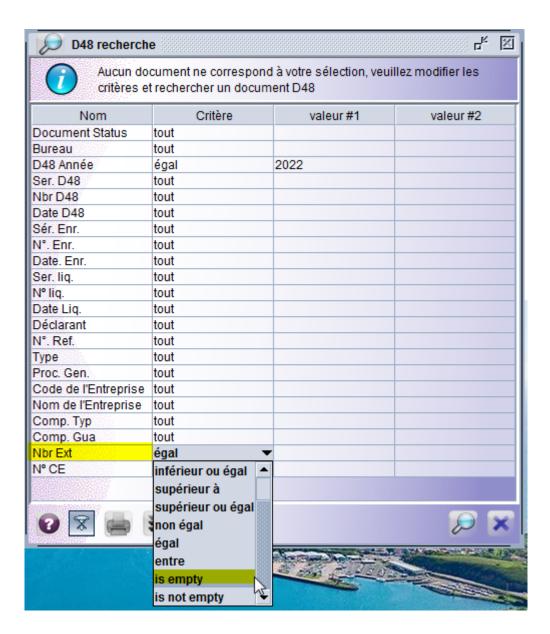


VII.4. Recherche par nombre d'extensions (Nbr Ext)

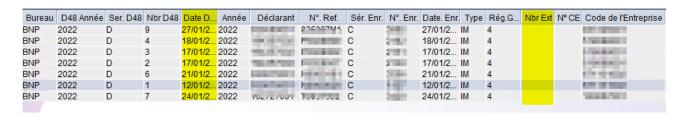


Ce critère de recherche (prorogations) permet à l'opérateur de savoir si le D48 a fait l'objet d'une prorogation de délai ou non (voir exemple ci-dessous)



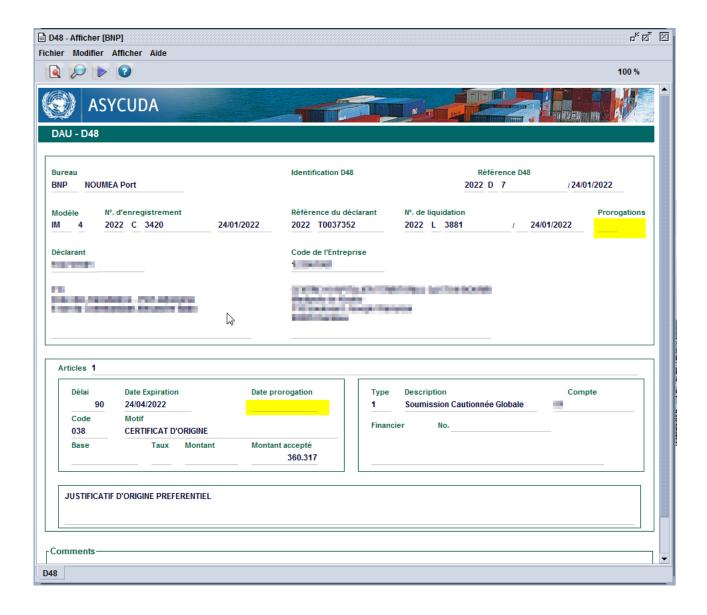


En sélectionnant "is empty" (est vide), cela signifie que le champ relatif au nombre de prorogations qui se trouve dans l'écran DAU D48 est vide : aucune extension du délai n'a été faite pour ce D48 (voir résultat de recherche ci-dessous) (la colonne Nbre Ext est vide)



En sélectionnant une ligne de D48 (exemple D7), clic droit, le système affiche l'écran suivant du D48 (pas de prorogations)

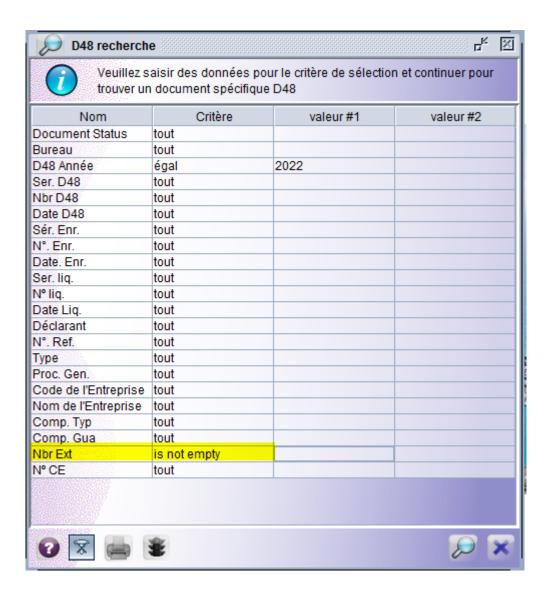




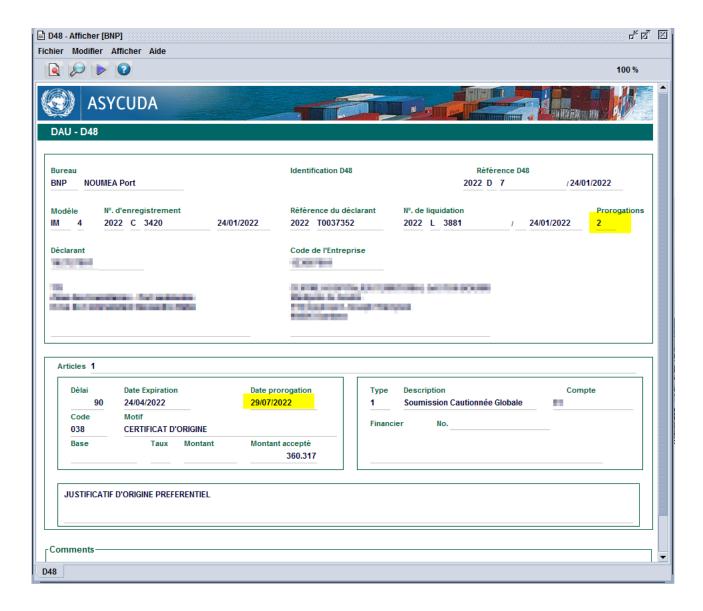
En sélectionnant "is not empty" (n'est pas vide), cela signifie que le champ relatif au nombre de prorogations qui se trouve dans l'écran DAU D48 n'est pas vide : une extension du délai a été faite pour ce D48 (voir ci-dessous)

Cette extraction affiche tous les D48 ayant fait l'objet d'une prorogation, quel qu'en soit le nombre.







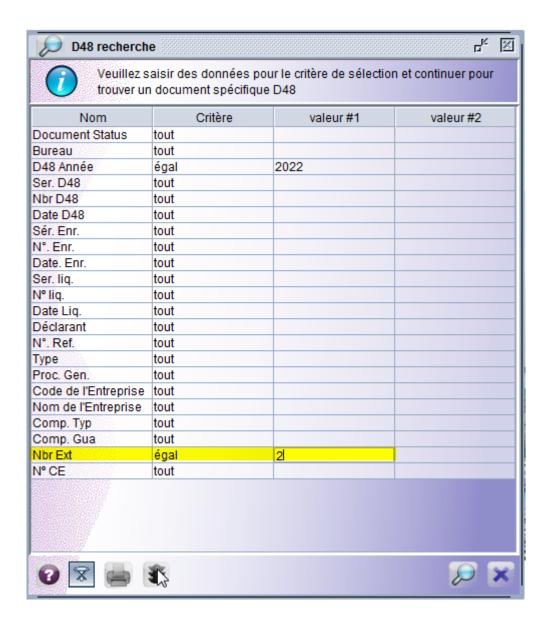


Remarque:

Il est à noter que la prorogation du délai du D48 se fait par le service des douanes.

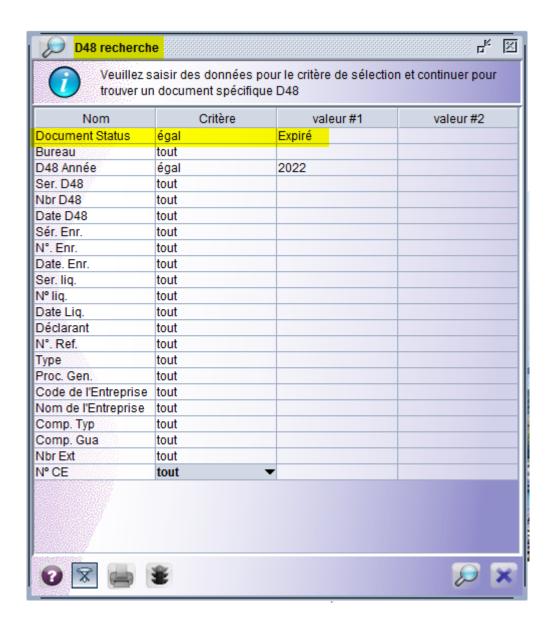
Pour chaque prorogation du délai, le système fait la mise à jour du nombre de prorogations.





En sélectionnant "égal" et en saisissant le nombre par exemple la valeur 2 (nombre de prorogations = 2), le système affichera tous les D48 ayant fait l'objet de <u>deux prorogations</u>.





En sélectionnant le statut "expiré", l'opérateur peut déterminer la liste des D48 expirés devant faire l'objet d'une prorogation de délai.

Remarque:

Le système permet l'affichage de la déclaration à partir de l'écran D48 (voir écran ci-dessous)





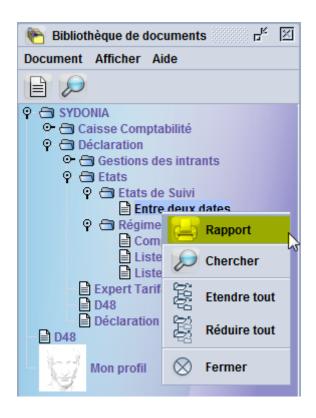
Chapitre VIII: ÉTATS ET RAPPORTS

Des états et rapports sont mis à disposition des utilisateurs dans SW.

VIII.1. États et rapports pour la déclaration en détail

Pour y accéder voir écrans suivants :

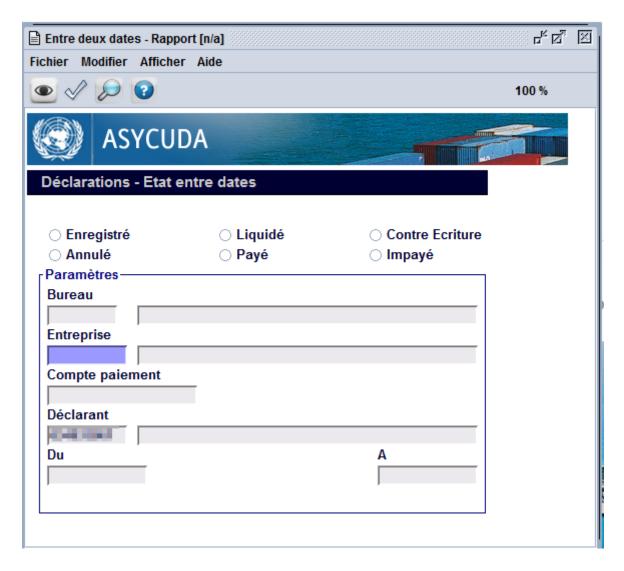




En cliquant sur Rapport, le système affiche l'écran suivant :



Le RIDET du déclarant connecté s'affiche automatiquement dans la case Déclarant.



Il existe 6 types de rapport majeurs qui, après combinaison de différents paramètres, peuvent générer au moins une centaine de rapports tels que par exemple :

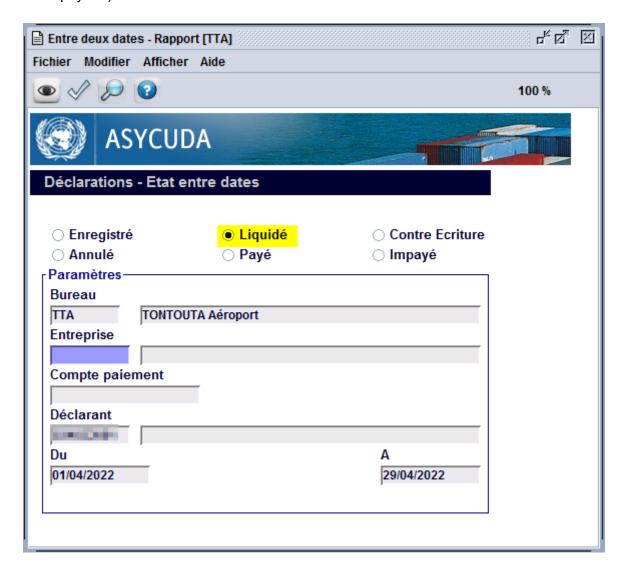
- chercher les déclarations liquidées pour un bureau particulier entre deux dates
- chercher les déclarations au crédit qui ont été payées pour un compte de paiement défini (crédit d'enlèvement) (il faut renseigner la référence du crédit d'enlèvement dans la case "compte paiement')
- chercher les déclarations au crédit qui ont été payées quel que soit le crédit d'enlèvement (ne rien saisir dans la case "compte paiement")
- chercher les déclarations ayant fait l'objet de contre-écritures pour une entreprise entre deux dates
- chercher toutes les déclarations impayées pour une entreprise utilisant un crédit d'enlèvement
- chercher les déclarations enregistrées pour une entreprise (exemple DA ou déclarations anticipées)
- etc



Exemple 1:

Recherche de déclarations liquidées entre deux dates pour un bureau définit (TTA) :

Cette recherche permet d'avoir la liste des déclarations qui ont été liquidées dans le bureau de TONTOUTA durant la période du 1 au 29 avril. Il ne s'agit pas du statut "liquidé". Le résultat de recherche va donc englober toutes les déclarations qui ont été liquidées au bureau de TT (payées et les non payées).



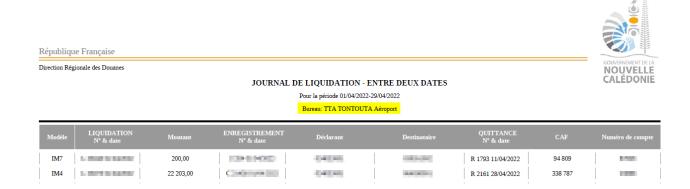
Une fois la sélection faite, il faut valider.

Le système envoie un mail avec en pièce jointe l'état demandé.

Un clic droit sur la pièce jointe permet d'afficher l'état au format pdf.

Voir l'exemple suivant :



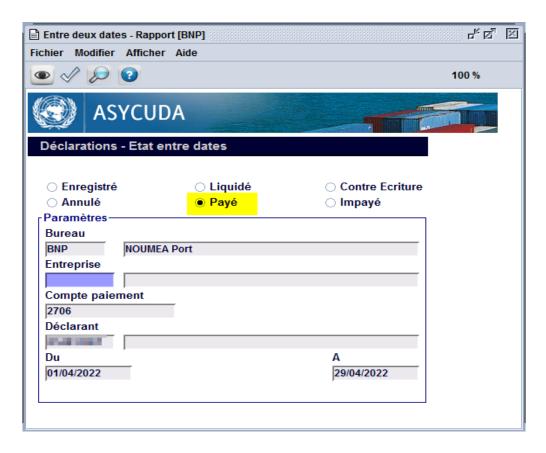


Ce type de requête permet par exemple à l'opérateur d'avoir la valeur CAF des déclarations liquidées pour un importateur défini (calcul de la patente)

Dans la dernière page de la requête, le système affiche :

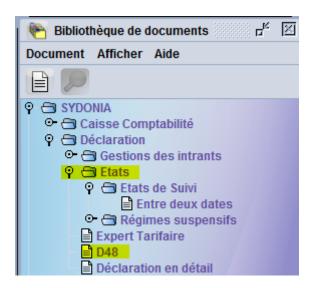
- le montant total LIQUIDÉ;
- le montant total PAYÉ;
- le montant total À PERCEVOIR (à payer).

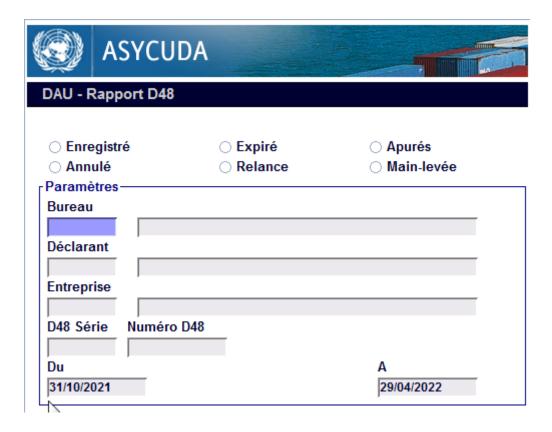
 $\underline{\text{Exemple 2}}$: recherche des déclarations ayant le statut payé pour le compte d'un client avec son propre crédit d'enlèvement





VIII.2. États et rapports pour les D48

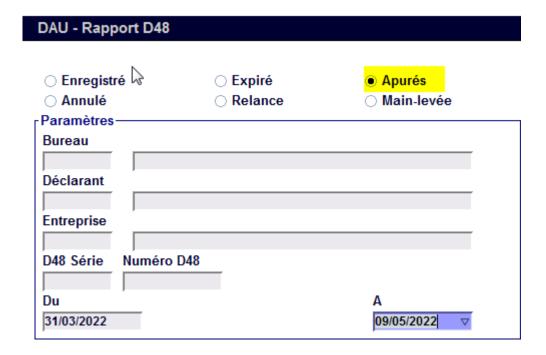




Ce rapport permet à l'opérateur de faire des recherches sur des D48 selon le critère ou la combinaison de plusieurs critères, suivant ses besoins.

Exemple 1 : l'opérateur peut rechercher la liste des D48 qui ont été apurés et ce pour une entreprise et une période déterminées.





Exemple 2 : l'opérateur peut chercher la liste des D48 expirés dans un bureau (nécessitant une prorogation de délai).

Remarque:

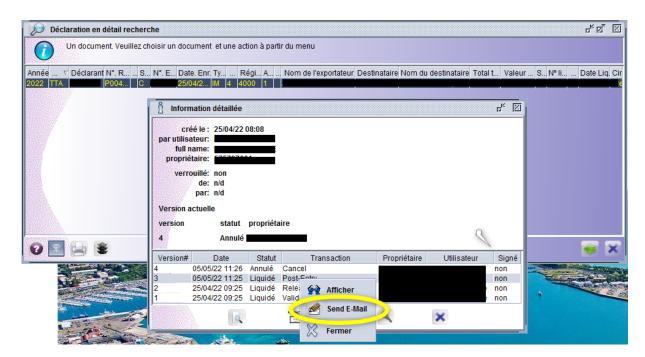
Les fonctions "relance" et "main-levée" ne sont pas accessibles pour l'opérateur.



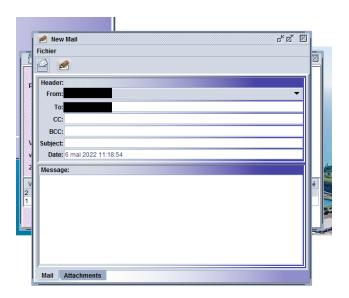
Chapitre IX: MESSAGERIE

Les échanges de messages électroniques entre le déclarant et le service des douanes peuvent se faire à partir de Sydonia World de la manière suivante.

Après avoir effectué une recherche, sélectionner la déclaration voulue puis clic droit et "détail".



En cliquant sur "Send E-Mail"



Remplir l'objet avec par exemple la référence de la déclaration

Ecrire le message et cliquer sur envoi (Le message sera envoyé automatiquement vers la boîte mél du login de l'opérateur.

Remarque : cette démarche est valable pour tout document de SW (exemple : titre de transport